

**MASTER « MÉTIERS DE L'ÉDUCATION DE L'ENSEIGNEMENT
ET DE LA FORMATION »**

Mention	Parcours
Pratiques et Ingénierie de Formation	e-fen
Domaine de recherche : Culture humaniste Centre : Toulouse	

MEMOIRE

Utilisation d'une plateforme de FOAD dans les pratiques des cadres de santé formateurs en Institut de Formation en Soins Infirmiers : quelles utilité et facilité d'utilisation perçues ?

Nathalie CEZARO

Directeur de mémoire	Co-directeur de mémoire
Mme Nathalie Huet, Professeure d'université	
Membres du Jury de soutenance :	
- Mme Nathalie Huet, Professeure d'université	
- Mme Nadine Jessel, Professeure d'université	
Soutenu le	
11/09/2017	

Sincères remerciements,

À Mme Nathalie Huet en premier lieu, qui a dirigé ce mémoire de recherche. Je la remercie pour sa bienveillance, pour sa disponibilité, pour m'avoir accompagnée dans les méandres de la statistique et pour ses conseils avisés tout au long de ce travail.

À Mr Hugues Afoy, Directeur de l'I.F.S.I. du Gers, qui a permis la réalisation de ma formation Master. Je le remercie pour son aide dans la collecte des données de cette recherche.

À Mme Florence Celen, Correspondant Informatique et Libertés (Université Toulouse III - Paul Sabatier). Je la remercie pour ses conseils dans la réalisation et la diffusion de l'outil de mesure de cette recherche.

À Mme Patricia Gueux-Lac, Documentaliste à l'I.F.S.I. du Gers. Je la remercie pour son aide dans la recherche documentaire et pour son soutien.

À tous les cadres de santé formateurs ayant répondu à l'enquête qui fonde ce travail de recherche. Je les remercie de l'intérêt qu'ils ont porté à ma démarche.

À mes collègues cadres de santé formateurs pour leur soutien et leur aide tout au long de ma formation Master.

À mes proches enfin, pour leur soutien et leurs attentions tout au long de ma formation

Utilisation d'une plateforme de FOAD dans les pratiques des cadres de santé formateurs en Institut de Formation en Soins Infirmiers : quelles utilité et facilité d'utilisation perçues ?

Résumé

Avec le développement des outils numériques, l'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Education (Tice) est devenue incontournable en pédagogie. Ce mémoire s'intéresse à l'influence de l'utilité et de l'utilisation perçues sur l'utilisation d'une plateforme de formation ouverte et à distance par les cadres formateurs en institut de formation en soins infirmiers. Notre cadre théorique aborde les théories de l'acceptation d'une technologie et nous retiendrons celle de la théorie unifiée de l'acceptation et de l'utilisation d'une technologie (UTAUT) de Venkatesh & al. (2003) pour construire notre modèle de recherche dans notre contexte. Au terme d'un recueil de données réalisé auprès de quarante-deux cadres de santé formateurs, nos résultats montrent que les perceptions d'utilité, de facilité d'utilisation ainsi que l'influence sociale, ont un effet positif sur leur intention d'utilisation de la plateforme FOAD. L'effet positif de l'influence sociale est modéré par l'expérience d'utilisation de la plateforme et les conditions facilitatrices ont un effet positif sur l'expérience dans l'utilisation de la plateforme. Par contre, l'effet positif de l'influence sociale sur l'intention d'utilisation des cadres formateurs n'est pas plus important lorsque l'utilisation de la plateforme est imposée.

Mots-clés : acceptation des technologies - modèle UTAUT- plateforme FOAD - cadres formateurs en I.F.S.I.

Abstract

With the development of digital tools, the use of technology for information and communication in educational settings has become a must in pedagogy. The study focuses on the influence of performance expectancy and effort expectancy perceived when using distance learning platform by supervising training instructors in nursing school.

Our field of study focuses on the theory by Venkatesh & al. (2003) for a Unified Theory of Acceptance and Use of Technology (UTAUT) to be used as a learning tool in order to build a research model in our target context. Data researched amongst 42 health instructing experts demonstrates positive effect of performance expectancy and effort expectancy perceptions, as well as social influence, on their intention to use distance learning platform. The positive effect of the social influence variable is moderated by the platform using experience, also facilitating conditions have a positive effect to using experience. By contrast, the positive effect of social influence by supervising training instructors on behavioral intention to use technology is not significantly more important than if the platform is imposed.

Keywords : Technology acceptance - UTAUT model - distance learning platform - supervising training instructors in nursing school.

SOMMAIRE

Résumé.....	2
INTRODUCTION	5
1. Question de départ	5
1.1. Contexte	5
1.2. Constat et question de départ.	7
2. Cadre théorique.....	8
2.1. De l'intégration à l'appropriation des nouvelles technologies.....	8
2.2. Acceptabilité et intention d'usage	8
2.3. Les théories d'acceptation des technologies.....	9
2.3.1. Le modèle d'acceptation des technologies, TAM (Technology Acceptance Model) de Davis.....	9
2.3.2. Le modèle P3 (Pouvoir, Perceptions, Performances) de DILLON & MORRIS (1999)	10
2.3.3. Le modèle UTAUT (Unified Theory of Acceptance and Use of Technology) de VENKATESH & al. (2003).....	11
3. Synthèse problématique.....	14
4. Méthodologie de recherche.....	16
4.1. La méthode de collecte de données.....	16
4.2. L'instrument de mesure	16
4.3. Présentation des résultats	19
4.3.1. Analyse descriptive.....	19
4.3.1.1. Caractéristiques des répondants	19
4.3.1.2. Analyse de la cohérence interne des construits.....	21
4.3.1.3. Statistiques descriptives : moyenne et écart type des variables	21
4.3.2. Test des hypothèses de recherche	23
5. Discussion.....	28
5.1. Synthèse des résultats.....	28
5.2. Limites et perspectives de recherche.....	28
CONCLUSION.....	30
BIBLIOGRAPHIE.....	31
Annexe n° 1 : 11 propositions destinées à l'intégration des formations infirmières à l'université	33
Annexe n° 2 : Fiche métier cadre formateur.....	34
Annexe n° 3 : Questionnaire diffusé sur version DECLIC de sphinx	37
Annexe n° 4 : Questionnaire construit par JAWADI	45
Annexe n° 5 : Tableau des données observées	46
Annexe n° 6 : Analyse descriptive de la population de répondants.....	47
Annexe n° 7 : Scores Alpha de Cronbach des items des variable étudiées :	51
Annexe n° 8 : Scores moyens par variable et scores EXP1	53
Annexe n° 9 : Test t de Student indépendant moyennes utilité perçue et moyennes intention d'utilisation....	54
Annexe n° 10 : Test t de Student indépendant moyennes facilité d'utilisation (FU) et moyennes intention d'utilisation (IU).....	55

Annexe n° 11 : Analyse de régression linéaire simple relatif à l'effet de l'influence sociale sur l'intention d'utilisation.....	56
Annexe n° 12 : Coefficient de corrélation de Bravais-Pearson entre CF et Exp1	57
Annexe n° 13 : Table du r de Bravais-Pearson	58

INTRODUCTION

L'utilisation des technologies du numérique ne cesse de se développer depuis ces dernières décennies au point d'occuper aujourd'hui une place de plus en plus importante dans nos quotidiens. Les domaines de l'enseignement et de la formation n'échappent pas à cette révolution numérique. Depuis plusieurs années, les autorités de l'éducation et de la formation ne cessent de promouvoir l'intégration des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et tentent d'accompagner cette mutation des pratiques pédagogiques. Initiant même à cette fin, le terme de TICE, Technologie de l'Information et de la Communication pour l'Éducation... en mettant un « E » à la suite de TIC. Pour autant, comme en témoignent diverses études menées, il semblerait que l'intégration des TIC dans l'enseignement ne se décrète pas. En effet, l'enquête nationale PROFETIC (Professeurs et Technologies de l'Information et de la Communication), initialisée en 2011, permet de mieux connaître les pratiques du numérique des enseignants. En 2014, elle a concerné cinq milles enseignants du second degré. Certains résultats de l'enquête sont intéressants pour évaluer et caractériser l'usage du numérique par les enseignants, mais aussi pour avoir une idée sur leur sentiment de compétence vis-à-vis du numérique. Nous constatons, globalement, que 84 % des enseignants sont favorables au numérique avec, notamment, 10 % de plus de convaincus qu'en 2012. Dans leurs pratiques, 56 % des enseignants utilisent quotidiennement le numérique pour préparer leurs cours, mais les exploitations plus novatrices restent encore à la marge. Pour 58 %, le principal facteur qui les freine dans l'utilisation des TIC est la taille des groupes d'élèves. Concernant leurs représentations, 66 % des enseignants perçoivent leur maîtrise des TIC suffisante (l'effet âge est net, les enseignants de lettres et langues vivantes doutent plus de leurs capacités, les plus à l'aise dans le domaine semblent être les professeurs de sciences). Par rapport à leurs perceptions des bénéfices des TIC, 93 % des enseignants ont le sentiment que le numérique permet de diversifier leurs pratiques pédagogiques. Ainsi, même si le rapport aux technologies numériques est en train d'évoluer, elles provoquent encore quelques a priori et réticences et cette innovation n'est pas toujours la bienvenue.

Le processus d'adoption d'une nouvelle technologie a fait l'objet de nombreuses recherches notamment dans le champ des sciences sociales. Plusieurs modèles de l'acceptation des technologies ont été développés, améliorés dans le but de cerner au mieux les principaux facteurs intervenant dans le processus d'adoption d'une technologie. Dans ce travail, nous allons nous intéresser à l'intégration des TICE via l'utilisation d'une plateforme de Formation Ouverte et A Distance (FOAD) dans le domaine de la formation paramédicale et plus précisément, celle conduisant au Diplôme d'État Infirmier. Nous souhaitons plus particulièrement étudier l'influence de l'utilité et de la facilité d'utilisation perçues d'une plateforme FOAD sur son utilisation par les cadres formateurs en Institut de Formation en Soins Infirmiers (I.F.S.I.).

Pour atteindre cet objectif, après avoir décrit notre contexte d'étude, nous développerons les approches de l'adoption des technologies et plus particulièrement celle de la théorie unifiée d'acceptabilité et de l'usage de la technologie. Elle sera le fondement de notre modèle de recherche visant à vérifier via une étude empirique menée dans plusieurs I.F.S.I. l'influence de certains facteurs de l'adoption d'une plateforme FOAD par les cadres formateurs. Les résultats de notre enquête seront ensuite présentés puis discutés.

1. Question de départ

1.1. Contexte

Nous travaillons depuis septembre 2011 en qualité de Cadre de Santé Formateur au sein de l'I.F.S.I. du Gers. Jusqu'en 2009 en France, la formation infirmière était une formation professionnelle supérieure non universitaire sanctionnée par un Diplôme d'État d'Infirmier (reconnu Bac+2) délivré par le ministère de la santé. À partir de 2009, suite à la poussée de la population infirmière en quête de reconnaissance de la profession, la formation conduisant au diplôme a fait son entrée dans la structure universitaire du processus de Bologne (et la reconnaissance du grade de Licence en Sciences). Le contenu du programme pédagogique est repensé et l'approche par compétences est introduite dans le programme de formation, modifiant la fonction du cadre de santé formateur en I.F.S.I. : « *L'enjeu professionnel pour les cadres formateurs est d'organiser, de coordonner le projet pédagogique et d'accompagner l'étudiant infirmier dans un processus de formation fondé sur une approche par compétences* » (BOUVERET, 2012, p. 96).

La formation repose sur l'acquisition de connaissances théoriques ainsi que de techniques pratiques propres au métier d'infirmier. Le cadre formateur est lui-même issu du métier infirmier, il dispose d'une certaine expérience professionnelle et il témoigne d'une culture liée à son activité soignante. En complément, il possède également des compétences pédagogiques développées de manière empirique (MONCET & al., 2012), dont les fondements reposent sur un module consacré à ce domaine dans la formation initiale conduisant au diplôme de cadre de santé dispensée en Institut de Formation des Cadres de Santé¹.

Rappelons ici la genèse de la profession de formateur en soins infirmiers. C'est en 1878 que le Docteur en médecine Bourneville crée la première école laïque d'infirmiers et d'infirmières de l'Assistance publique à Paris. Au début de la formation, son contenu comprend un versant théorique essentiellement médical et administratif, et une formation pratique confiée à des professionnels et des responsables en activité. Des stages destinés à développer les pratiques complètent la formation. Le Docteur Bourneville dispense lui-même les enseignements de la discipline à partir des manuels qu'il a rédigés. D'autres médecins et directeurs d'hôpitaux viendront par la suite grossir les rangs de ses enseignants.

Au début du XX^{ème} siècle, Léonie Chaptal dynamise la formation infirmière au niveau national et c'est en 1923 que les écoles d'infirmières sont reconnues par arrêté public et un an plus tard, un décret légitimera l'infirmière diplômée de l'état français. C'est à partir de cette époque que se développent les fonctions de directrice et de monitrice d'école. À l'initiative de Léonie Chaptal, le comité d'entente des écoles d'infirmières hospitalières et de l'union française est créé en 1949 (futur C.E.F.I.E.C.²). La nécessité d'organiser et de développer la formation des monitrices se fait alors de plus en plus ressentir, car ces dernières sont pour l'instant recrutées pour leurs qualités professionnelles parmi les infirmières en activité.

Il faut attendre 1951 pour que la première « école de cadres » soit ouverte à Paris par la Croix Rouge Française. Deux types de formation sont proposés. Une orientée vers la gestion et l'administration, elle est destinée aux futures surveillantes des services de soins. L'autre, axée sur l'enseignement à l'intention des futures monitrices. En 1958, les Certificats d'aptitude aux fonctions d'infirmière monitrice (Cafim) ou aux fonctions d'infirmières surveillantes (Cafis) sont instaurés.

Pendant des années, les médecins détenteurs du savoir, dispensent les enseignements théoriques. Les monitrices elles, reprennent ces derniers avec les élèves pour une meilleure compréhension. La directrice se charge des enseignements administratifs et de la morale professionnelle.

En 1975, les deux certificats sont fusionnés en un seul certificat cadre infirmier (CCI), sous-tendant que l'administration d'une unité de soins et l'enseignement des soins infirmiers requièrent une même formation. Ce principe d'uniformisation sera confirmé en 1995 par le décret portant création du Diplôme de Cadre de Santé où la profession d'origine n'est plus qu'une mention sur le diplôme (POISSON, 2010). La durée de la formation est alors de dix mois.

Aujourd'hui, la formation infirmière poursuit son intégration dans l'université, les contours du métier de cadre de santé formateur en I.F.S.I. vont inévitablement se redessiner. En effet, le processus d'universitarisation de la formation requiert de nouvelles connaissances et compétences de la part des professionnels de santé qui forment les étudiants, tant sur les instituts de formation que sur les terrains de stage. À cette fin, le C.E.F.I.E.C. a déposé en mars 2017 onze propositions destinées à l'intégration des formations infirmières à l'université (cf. Annexe n° 1). Dans sa proposition n° 5, il affirme sa volonté de poursuivre le développement des compétences numériques en postulant le corolaire entre celles développées dans la formation et celles de l'exercice professionnel futur. L'enrichissement des dispositifs de formation permettant d'y intégrer le déploiement actuel de la e-santé. Un référentiel de compétences du cadre de santé formateur est en cours de réalisation et le ministère de la santé a diffusé une fiche métier relative à cette fonction (cf. Annexe n° 2).

Comme nous pouvons le voir, le cadre de santé formateur a un rôle singulier dans la formation infirmière. De plus, cet historique nous aide à caractériser la population des cadres de santé formateurs en ce sens que nous observons qu'à l'image de la population exerçant le métier d'infirmier, elle est majoritairement féminine.

¹ I.F.C.S.

² Comité d'Entente des Formations Infirmières et Cadres

1.2. Constat et question de départ

Dans ce contexte national non stabilisé, le Conseil régional Midi-Pyrénées, financeur des formations en soins infirmiers, a répondu en 2015 à la demande des Directeurs des Instituts de Formation en Soins Infirmiers, en dotant les onze I.F.S.I. de la région d'une plateforme de Formation Ouverte et A Distance (FOAD) commune. Pour accompagner son déploiement, des administrateurs locaux de la plateforme ont été identifiés et formés dans chaque I.F.S.I.. Parallèlement, le C.E.F.I.E.C. a mis en place un groupe de travail régional dès novembre 2014 dont la vocation est d'accompagner l'harmonisation de l'utilisation de la plateforme FOAD en région.

Ainsi, face à la nécessité de proposer une pédagogie utilisant les Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement, nous avons pu très rapidement observer au sein de notre I.F.S.I. que le degré d'implication des cadres de santé formateurs dans l'utilisation de ce nouvel outil était très variable, et ce malgré leur participation à une formation à l'utilisation de la plateforme FOAD.

En se référant au triangle pédagogique de Houssaye, dans la formation en soins infirmiers, l'étudiant s'inscrit dans un processus d'autonomie et d'apprentissage. Le formateur, imprégné de sa culture soignante et riche d'un savoir défini, guide et accompagne l'étudiant en proposant des situations ou en lui apportant des compléments d'information sur les éléments peu ou mal compris. Il devient ainsi « *un médiateur de l'apprentissage* » (MARTIN, 2015, p. 17). Inspiré des théories du socioconstructivisme, il favorise les échanges entre les apprenants. Avec les outils numériques tels les blogs, les forums, les outils collaboratifs, les vidéoconférences... il développe la communication entre les étudiants et l'intégration des savoirs. La relation pédagogique privilégiée ne se fait plus entre deux personnes en face à face. Pour mener à bien cette fonction, le formateur se doit donc d'enrichir et d'actualiser ses propres connaissances tant sur les savoirs propres au métier d'infirmier que sur les nouvelles technologies. « *l'enseignement est une profession qui nécessite de hautes qualifications professionnelles auxquelles il faut ajouter deux composantes TIC : savoir utiliser la technologie et savoir l'intégrer dans son enseignement tout en ayant des connaissances à jour dans un secteur qui évolue très vite* » (CLEARY & al., 2008, p. 37).

Nous proposons donc de questionner les facteurs favorisant l'acceptation d'une plateforme de FOAD par les cadres de santé formateurs et plus particulièrement leurs perceptions de l'utilisation des nouvelles technologies dans leurs pratiques professionnelles. Nous posons donc la question de départ suivante : **L'utilité et la facilité d'utilisation perçues de la plateforme FOAD influencent-elles son utilisation par les cadres de santé formateurs en I.F.S.I. ?**

2. Cadre théorique

2.1. De l'intégration à l'appropriation des nouvelles technologies

Selon le dictionnaire Larousse, intégrer c'est « *Insérer quelque chose dans quelque chose, l'y incorporer, le faire entrer dans un ensemble* ». Nous devinons au travers de ces quelques mots, que ce processus suppose une adaptation, une appropriation et doit nécessairement prendre du temps.

Pour revenir au sujet qui nous intéresse dans ce travail, CLEARY & al. (2008) se sont questionnés sur l'utilisation du numérique par les enseignants et ils remarquent que beaucoup d'études dans le monde font le même constat : dans l'enseignement, malgré des efforts (financiers et matériels), on observe un décalage entre les moyens à disposition des enseignants et leur utilisation dans leur pratique pédagogique.

Pour BAUMBERGER & al. (2008) l'intégration des TIC dans les pratiques pédagogiques semble donc être sous l'influence de plusieurs facteurs, cela ne se réduit pas à un problème de technique, mais il s'agit de s'approprier un nouvel outil d'enseignement. Intégration et appropriation apparaissent donc intimement liées, il convient donc de définir chacune de ces notions.

« *L'intégration correspond à la manière dont le produit, ou système technique, s'insère dans la chaîne instrumentale existante et dans les activités de l'utilisateur, et comment il contribue à transformer ces activités.*

L'appropriation renvoie à la façon dont l'individu investit personnellement l'objet ou le système et dans quelle mesure celui-ci est en adéquation avec ses valeurs personnelles et culturelles, lui donnant envie d'agir sur ou avec celui-ci, et pas seulement de subir son usage. Le cas extrême de l'appropriation est celui où l'objet devient une composante de l'identité du sujet. » (BARCENILLA & BASTIEN, 2009, p. 311).

L'approche sociologique aborde la notion d'appropriation au travers des études sur l'usage, puisqu'elle le décrit comme une succession d'étapes conduisant à « l'appropriation » de la technique (BOUDOUKANE, 2006). Selon Serge Proulx, Professeur chercheur à l'université du Québec à Montréal, l'appropriation est un procès à la fois individuel et social et « *L'appropriation est un procès : elle est l'acte de se constituer un soi (Jouet, 2000)* » (PROULX, 2005, p. 3). Ainsi, l'appropriation s'apparente à un processus d'intériorisation progressive de compétences techniques et cognitives à l'œuvre chez les individus qui manipulent quotidiennement ces technologies. Proulx met aussi en évidence quatre conditions de réalisation de l'appropriation : la maîtrise technique et cognitive de l'artefact, l'intégration de l'objet technique dans la pratique quotidienne de l'usager, la possibilité de création avec un usage de la technologie et la représentation de l'usager dans les politiques publiques tout en l'impliquant dans les projets d'innovation.

Ainsi, l'usage d'une technologie est un long processus qui va de l'intention à la mise en action lorsqu'il y a acceptation, ou au rejet dans le cas contraire.

2.2. Acceptabilité et intention d'usage

Comme le souligne NUCCI-FINKE (2015, p. 73) dans sa thèse sur les facteurs d'adoption ou de rejet de l'e-Learning, « *Un système peut être perçu comme acceptable sans conduire nécessairement la personne à son utilisation* ».

D'après l'approche de la psychologie ergonomique, pour favoriser la mise en place d'une nouvelle technologie, il faut prendre en compte trois principales dimensions : son utilité, son utilisabilité et son acceptabilité (BETRANCOURT, 2007).

L'utilité d'un système renvoie à la relation qui se crée entre l'utilisateur et le système : l'utilisateur poursuit des buts, le système lui permet ou pas de les atteindre. La qualité de cette relation évolue dans le temps : les représentations de l'utilisateur sur le système vont se modifier au fil de l'utilisation, donc de l'expérience qu'il va progressivement acquérir. Ainsi l'utilité se traduira au travers des gains, des avantages (cognitifs, temporels...) apportés à l'utilisateur dans son activité tout en lui permettant de répondre à ses attentes.

L'utilisabilité, quant à elle, fait référence au « *degré selon lequel un produit peut être utilisé, par des utilisateurs identifiés, pour atteindre des buts définis avec efficacité, efficience et satisfaction, dans un contexte d'utilisation spécifié* » (ISO 9241-11 : 1998). Elle renvoie donc à des notions de facilité (dans

l'apprentissage du système, dans son utilisation et sa convivialité) et de satisfaction de l'utilisateur. Elle se mesure avec des échelles de perception qui permettent à l'utilisateur d'évaluer si le système est facile ou pas à utiliser et s'il est convivial. « Nielsen (1994), le concept d'utilisabilité se caractérise en cinq composantes majeures : l'efficacité (efficient to use), la satisfaction (subjective satisfaction), la facilité d'apprentissage (easy to learn), la facilité d'appropriation (easy to remember) et la fiabilité (few errors) qui peuvent être considérées comme des composantes de l'efficacité » (DUBOIS & BOBILLIER-CHAUMON, 2009, p. 306).

Pour finir, l'acceptabilité s'entend comme le degré d'intégration et d'appropriation d'un objet dans un contexte d'usage (BARCENILLA & BASTIEN, 2009, p. 311). Selon TRICOT & al. (2003) l'acceptabilité se réfère à la représentation mentale d'un objet technologique donné que se construit l'individu. La valeur de cette représentation influencerait l'individu dans sa décision à utiliser ou non la nouvelle technologie. Pour ces auteurs également, divers facteurs tels que la motivation, les valeurs et affects des utilisateurs, mais aussi le contexte social d'utilisation de la technologie impacteraient l'acceptabilité. C'est cette subjectivité de l'acceptabilité qui fonderait le jugement porté par l'individu sur la technologie et son intention de comportement vis-à-vis de celle-ci. L'acceptabilité se mesurerait donc en questionnant les utilisateurs sur leur intention à utiliser une nouvelle technologie.

Ainsi des modèles destinés à décrire et évaluer l'acceptation et l'adoption des technologies ont été développés par d'autres chercheurs. Ils tentent ainsi de mettre en évidence les variables qui permettent de déterminer de manière significative les intentions d'usage de la technologie.

2.3. Les théories d'acceptation des technologies

Les recherches en psychologie sociale ont montré que l'adoption d'un comportement par un utilisateur est étroitement liée à l'intention de ce dernier à mettre en œuvre ce comportement. C'est à partir de ce constat que les recherches sur l'acceptation des technologies ont été entreprises (JAWADI, 2014).

Issus des théories de la psychologie sociale du comportement humain (la théorie de l'action raisonnée = TAR et la théorie du comportement planifié = TCP), différents modèles d'acceptation de la technologie ont été développés pour étudier le processus d'adoption de la technologie.

2.3.1. Le modèle d'acceptation des technologies, TAM (Technology Acceptance Model) de Davis

En 1985 dans le cadre de sa thèse, Davis élabore le TAM dont le double objectif est de prédire et d'expliquer l'usage des technologies de l'information. Dans le modèle initial, l'intention comportementale d'usage est représentée comme étant fonction de l'attitude et de l'utilité perçue. En effet, Davis différencie la notion d'attitude de l'utilisateur, de l'intention. Selon lui, l'intention est le fruit d'une élaboration mentale qui aboutit à une prise de décision. C'est donc une action réfléchie, qui requiert un laps de temps. À l'inverse, l'attitude pour Davis, relève des affects, elle n'est pas raisonnée, elle apparaît rapidement, c'est donc elle qui sera mesurée dans les TAM (DAVIS, 1985).

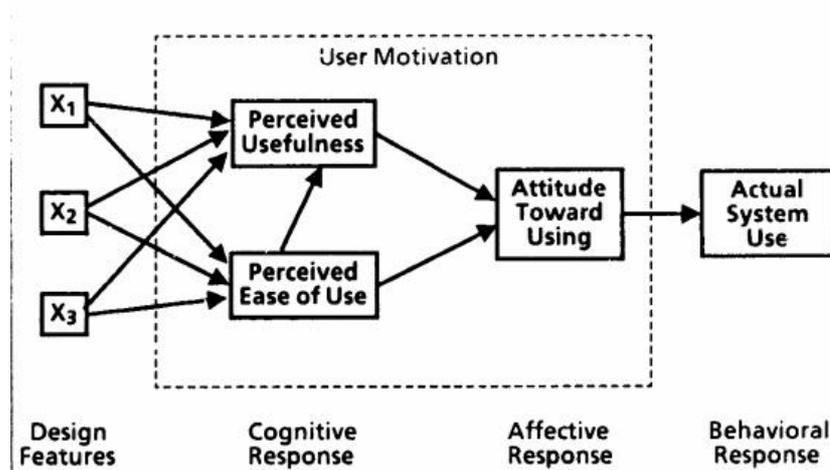


Figure 1. Le modèle d'acceptation des technologies (TAM) selon DAVIS (1985), p. 24.

Aussi, dans ce modèle, il affirme que l'acceptation est essentiellement déterminée par deux types de perceptions : l'utilité perçue du système et sa facilité d'usage perçue.

L'utilité perçue fait référence au degré auquel la personne croit que l'utilisation d'un système va améliorer ses performances professionnelles. Plus l'utilisateur croit en une incidence positive usage/performance, plus le système atteint un taux élevé d'utilité perçue.

La facilité d'utilisation perçue, renvoie au degré auquel une personne croit que l'utilisation du système lui demandera peu ou pas d'effort. Moins l'utilisateur pense avoir d'efforts à fournir pour utiliser la technologie de l'information, plus il envisagera son utilisation.

Ainsi, « *C'est en fonction de la perception que les usagers ont de l'utilité de la technologie et la facilité avec laquelle ils vont pouvoir l'utiliser qu'elle sera ou non acceptée (Davis et al., 1989)* » (TRESTINI, 2012, p. 4).

Le questionnaire du TAM comporte alors vingt questions, dix sur l'utilité perçue (UP) et dix sur la facilité d'utilisation perçue (FUP). Pour chaque variable, Davis retient les trois indicateurs suivants :

Variables	Indicateurs		
UP	Efficacité	Productivité et gain de temps	Importance du système pour son travail
FUP	Effort physique à fournir	Effort mental à fournir	Facilité perçue d'apprentissage

Davis testera son modèle au cours de deux études et le validera.

Malgré l'indéniable contribution de ce modèle, plusieurs auteurs après expérimentations ont pointé certaines limites :

- les résultats publiés sont très variables, voire opposés dans certains cas,
- le pouvoir explicatif du modèle est assez limité,
- le modèle sous-tend une vision rationnelle et déterministe de l'acceptation centrée sur l'utilité et l'utilisabilité.

Ainsi, afin d'améliorer ce modèle du TAM, Dillon & Morris ont complété cette approche en 1999 par le modèle P3 (FÉVRIER, 2011).

2.3.2. Le modèle P3 (Pouvoir, Perceptions, Performances) de DILLON & MORRIS (1999)

Ce nouveau modèle simplifie des déterminants de l'usage des nouvelles technologies. Les auteurs de ce modèle proposent de coupler des mesures objectives (utilité de l'application, utilisabilité réelle) et des mesures subjectives (perceptions de l'utilité de la technologie et des performances pouvant être atteintes avec elle). Pour les concepteurs de ce modèle, l'utilisabilité est un déterminant nécessaire mais ne garantit pas l'usage effectif, il est donc important de prendre en compte l'appréciation de la technologie par les utilisateurs. Ainsi, l'usage d'une technologie donnée serait influencé par trois facteurs : l'utilité (fonctionnalité du système qui permet de réaliser la tâche), les perceptions de l'utilisateur (estimation subjective du produit) et l'utilisabilité (performance de la technologie à laquelle l'utilisateur peut s'attendre). L'inconvénient majeur de ce modèle réside dans sa mise en œuvre. D'autres modèles ont donc été élaborés à partir des travaux de ces deux auteurs (FÉVRIER, 2011).

2.3.3. Le modèle UTAUT (Unified Theory of Acceptance and Use of Technology) de VENKATESH & al. (2003)

Le modèle UTAUT développé en 2003 par Venkatesh & al. ou Théorie unifiée de l'acceptabilité et de l'usage d'une technologie, est élaboré selon le cadre conceptuel suivant :

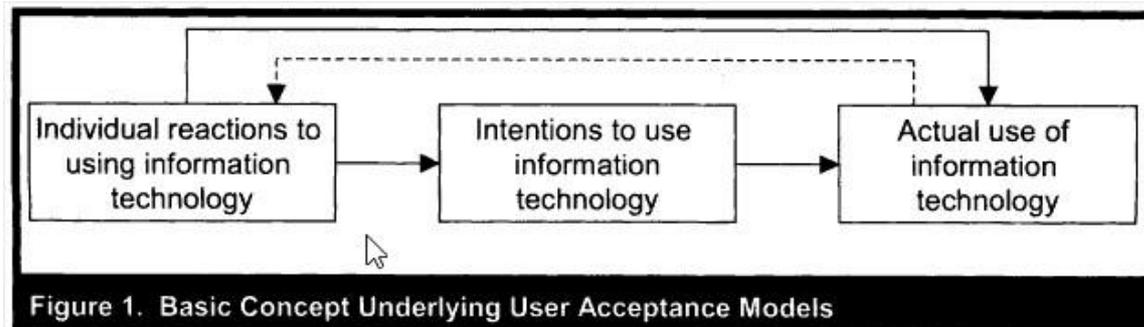
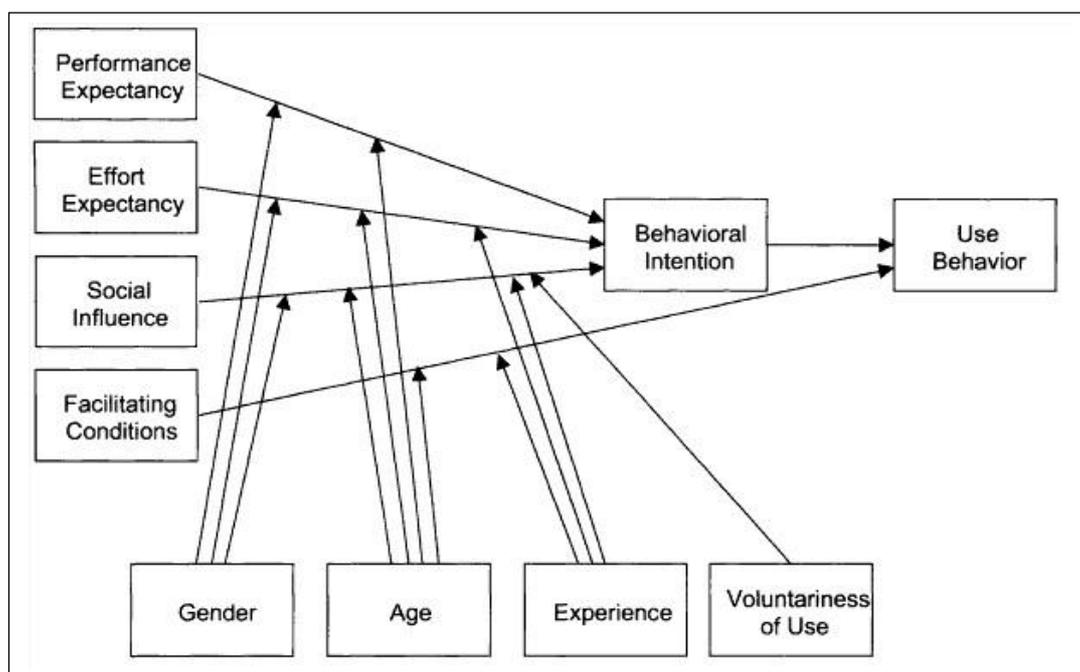


Figure 2. Concept de base sous-jacent aux modèles de l'acceptation des utilisateurs (VENKATESH & al., 2003, p. 427).

Regroupant huit modèles antérieurs, les auteurs en ont fait une synthèse et ont ensuite mené une enquête auprès de quatre groupes d'adultes qui utilisaient de nouveaux systèmes d'information. Pour deux groupes, l'utilisation était volontaire, pour les deux autres elle était imposée par leurs employeurs. L'enquête a été répétée trois fois : après une formation et un temps d'utilisation de un mois, au bout de deux mois d'utilisation et enfin après six mois. À l'issue de leur travail de synthèse, les auteurs identifieront :

- La performance attendue, l'effort attendu et l'influence sociale comme influençant directement l'intention d'utilisation.
- L'intention d'utilisation et les conditions facilitatrices comme influençant directement l'usage.
- Le sexe, l'âge, l'expérience et le contexte d'usage (volontaire ou obligatoire) comme variables modératrices (JAWADI, 2014).



Selon NUCCI-FINKE (2015), dans leur théorie unifiée de l'acceptation et des usages, les auteurs prennent en compte :

- L'intention : c'est l'indicateur qui permet de mesurer le degré d'acceptation du système. Dans le modèle UTAUT, l'intention comprend une notion de temps : l'intention de poursuivre, de continuer à utiliser le système, ou encore de le réutiliser.

- Les attentes en termes de performances (Performance Expectancy). Cela correspond à la perception des bénéfices de la technologie dans son travail, en d'autres mots, comment l'utilisateur pense que l'utilisation du système va l'aider à améliorer ses performances. Ces attentes font référence entre autres à l'utilité perçue étudiée dans le TAM. Les auteurs relèveront une corrélation positive entre les attentes en termes de performances et l'intention d'utilisation d'une technologie.

- Les attentes en termes d'effort (Effort Expectancy). C'est la facilité d'utilisation. Pour les auteurs, cet élément influence l'intention d'utilisation surtout au début de la mise en place de la technologie, pour s'atténuer et disparaître au fur et à mesure de l'usage.

- Les conditions facilitatrices (Facilitating Conditions). Ce sont les croyances de l'utilisateur en l'existence de moyens techniques ou organisationnels qui pourront l'aider dans l'utilisation du système. Les auteurs ont montré que ces conditions n'avaient pas d'impact sur l'intention d'usage, mais influenceraient directement l'utilisation effective de la technologie.

- L'influence sociale (Social Influence). Elle fait référence à la perception qu'a l'utilisateur de ce que les personnes importantes pour lui, pensent qu'il doit ou non réaliser. Dans l'étude menée par les auteurs, l'influence sociale impacterait de manière significative l'intention d'utilisation surtout lorsque le système est imposé. Néanmoins là aussi, l'influence diminue avec le temps et l'expérience même pour un usage obligatoire.

L'apport de ce modèle dans l'identification des facteurs favorisant l'adoption d'une technologie a été considérable. Il a été plusieurs fois confirmé par de nouvelles recherches et est utilisé dans de multiples domaines.

Ainsi, NUCCI-FINKE (2015), dans le cadre de sa thèse de doctorat en science de l'éducation, s'est intéressée aux facteurs d'adoption ou de rejet de l'e-Learning, dans un contexte de formation des enseignants. Pour mener à bien son étude, elle a utilisé le modèle UTAUT en l'adaptant à son contexte. Parmi les diverses questions de recherche qu'elle a formulées, elle s'interroge notamment sur : l'influence de l'expérience de ce mode de formation sur l'intention des enseignants de recourir à un dispositif de formation en e-Learning et sur l'impact des facteurs psychosociaux du modèle UTAUT sur l'intention des enseignants de participer ou non à des dispositifs en e-Learning. L'hypothèse principale est que les quatre variables du modèle UTAUT sont à même d'expliquer l'intention d'usage de l'e-Learning. Puis, pour chacune de ces quatre variables, elle décline d'autres hypothèses.

Elle a choisi d'enquêter auprès de trois populations d'enseignants dans trois contextes différents, correspondants à trois temps du processus d'engagement en formation : avant, au début et à la fin. Le questionnaire était le même pour les trois, elle l'a juste adapté au contexte comme le préconisent les concepteurs de l'UTAUT. Elle a donc construit un questionnaire test comportant quarante questions dont sept portant sur les variables démographiques et contextuelles. Elle a défini « l'intention » d'engagement dans un dispositif d'e-Learning comme indicateur de l'acceptabilité et examine les liens possibles avec les quatre variables du modèle UTAUT : utilité perçue, facilité d'utilisation perçue, influence sociale, conditions facilitatrices (modérées par des facteurs démographiques). Les réponses sont formulées sous forme d'une échelle de Likert de un à sept. Elle a aussi proposé deux questions ouvertes dans le questionnaire pour apprécier les éventuelles représentations exprimées.

En ce qui concerne les résultats, nous regarderons ici plus particulièrement ceux qui sont en lien avec l'objet de notre travail :

- ❖ Concernant l'utilité perçue :

- Plus les enseignants non engagés dans un processus de formation perçoivent l'utilité, plus leur intention de participer est grande.

- Pour les enseignants engagés dans un dispositif en e-Learning, l'utilité perçue influence plus fortement l'intention de réutiliser l'e-Learning.

- Plus les enseignants sont jeunes, plus l'influence de l'utilité perçue sur l'intention de participer est importante.

❖ Concernant la facilité d'utilisation perçue :

- L'influence de la facilité d'utilisation perçue sur l'intention de participer à un dispositif en e-Learning est modérée par le sexe en ce sens que l'effet est plus important pour les femmes.
- Ce n'est pas parce les enseignants perçoivent le recours à l'e-Learning comme facile qu'ils expriment d'avantage l'intention de participer à ce type de dispositif.
- Ce n'est pas parce que les enseignants ont déjà expérimenté l'e-Learning qu'ils perçoivent une facilité d'utilisation plus importante.
- Les plus jeunes perçoivent l'utilisation comme beaucoup plus facile.

❖ Concernant l'influence sociale et les conditions facilitatrices :

- Les enseignants qui pensent que leurs collègues participeraient à un dispositif en e-Learning ne sont pas plus favorables à l'e-Learning que les autres.
- Les enseignants qui associent positivement image professionnelle et e-Learning sont plus favorables à l'e-Learning que les autres. Ce lien est d'autant plus évident chez les moins de trente ans.
- Les conditions matérielles et humaines d'accompagnement du dispositif d'e-Learning n'influencent pas l'intention de participer à nouveau à une formation en e-Learning des enseignants plus âgés qui ont déjà participé à un dispositif en e-Learning.
- Les enseignants qui pensent que le e-Learning correspond à leur façon d'apprendre expriment leur intention de participer à un dispositif en e-Learning.

Dans le domaine du commerce, JAWADI (2014), enseignante chercheuse, a appliqué le modèle UTAUT dans son étude sur l'adoption d'un système d'information dans la grande distribution. Le double objectif de sa recherche est d'une part d'explicitier les facteurs-clés du comportement des utilisateurs vis-à-vis d'un système d'aide à la décision dans le contexte particulier de la grande distribution alimentaire en supermarchés. D'autre part, elle souhaite mettre en évidence des leviers d'actions permettant de faciliter l'adoption d'un système d'information afin de favoriser la réussite de tels investissements.

Pour mener à bien son étude et construire son modèle de recherche, elle a adopté une approche théorique par la théorie unifiée de l'acceptation et de l'usage des technologies (UTAUT). Elle a épuré le modèle originel de ses variables modératrices et a ajouté le comportement attendu comme nouveau construit. Elle a ensuite formulé trois hypothèses de recherche relatives aux déterminants de l'intention de se comporter, une autre relative à l'effet modérateur de la volonté, deux relatives au comportement attendu et deux dernières relatives aux déterminants du comportement d'usage. Le recueil de données a été réalisé par l'intermédiaire d'un questionnaire décliné de son modèle et adapté à son contexte. Pour toutes les variables, elle a utilisé une échelle de Likert à 5 points. Elle a réalisé son enquête auprès de cent vingt-neuf Managers de rayon et Directeurs de magasin.

En ce qui concerne les résultats aux tests des hypothèses qu'elle a observés, nous regarderons ici plus particulièrement ceux qui sont en lien avec l'objet de notre travail :

- La performance attendue (utilité perçue) d'un système d'information exerce un effet positif sur l'intention de l'adopter.
- Les conditions facilitatrices exercent un effet positif sur le comportement attendu.
- L'intention de se comporter exerce un effet positif sur le comportement attendu.
- Les perceptions de la facilité d'utilisation d'un système d'information n'exercent pas un effet positif sur l'intention de l'adopter. L'influence sociale n'exerce pas un effet positif sur l'intention d'adopter un système d'information. La volonté ne réduit pas de manière significative l'effet positif de l'influence sociale sur l'intention d'adopter un système d'information. Ces résultats observés étant en contradiction avec ceux obtenus dans le cadre de l'UTAUT par Venkatesh & al. (2003), l'auteur émet une hypothèse d'explication en lien avec les spécificités de la population interrogée et sur le fait que l'usage du système d'information est volontaire.

3. Synthèse problématique

Nous souhaitons interroger dans ce travail l'influence des perceptions de l'utilité et de la facilité d'utilisation de la plateforme FOAD sur son utilisation par les cadres de santé formateurs.

Après avoir abordé les théories de l'acceptation des technologies dans notre cadre théorique, considérant les apports explicatifs de l'adoption des technologies du modèle UTAUT, il nous semble pertinent d'étudier l'impact des facteurs psychosociaux du modèle UTAUT sur l'intention des cadres de santé formateurs à utiliser la plateforme FOAD, en adaptant le modèle proposé par Venkatesh & al. (2003) aux spécificités de contexte.

En effet, comme cela a pu être vérifié par diverses études menées [Venkatesh & al. (2003), Jawadi (2014), Nucci-Finke (2015)] nous supposons une influence positive des croyances des formateurs de l'usage de la technologie sur leur intention d'utiliser la plateforme FOAD.

Ainsi, Venkatesh & al. ont montré que l'utilité perçue est le déterminant principal de l'intention d'utiliser une technologie. Nous pouvons donc explorer la voie suivante :

H1 : Les formateurs qui perçoivent l'utilité de la plateforme FOAD expriment plus leur intention de l'utiliser que ceux qui ne perçoivent pas son utilité.

De la même manière, la facilité d'utilisation est également un déterminant essentiel de l'intention d'utiliser une technologie, surtout dans les débuts de l'utilisation. Nous pouvons donc explorer cette variable :

H2 : Les formateurs qui perçoivent la plateforme FOAD comme facile d'utilisation ont l'intention de l'utiliser plus souvent que ceux qui la perçoivent comme difficile d'utilisation.

Selon les auteurs du modèle UTAUT, l'utilité et la facilité d'utilisation perçues ne sont pas les seuls déterminants de l'utilisation d'une technologie et ne peuvent pas être étudiées de manière isolée. L'influence sociale, ce que les personnes qui comptent pour l'utilisateur pensent qu'il devrait faire, est un facteur prédictif de l'intention d'utilisation. Dans notre contexte, nous pouvons donc émettre l'hypothèse suivante :

H3 : L'influence sociale exerce un effet positif sur l'intention des formateurs à utiliser la plateforme FOAD dans le sens où, plus l'influence sociale est élevée, plus l'intention à utiliser la plateforme FOAD est élevée.

Dans le contexte de notre recherche, la plateforme FOAD a été choisie et mise à disposition par la région Midi-Pyrénées à la demande des directeurs des I.F.S.I. Venkatesh & al. (2003) ont démontré l'importance significative de l'influence du contexte d'usage (volontaire ou obligatoire) sur l'adoption des technologies : dans un contexte obligatoire, les déterminants relevant de l'influence sociale ont eu un effet plus fort. Nous pouvons donc supposer que l'effet de l'influence sociale sur l'intention d'utiliser la plateforme FOAD sera modéré par la volonté : moins l'utilisation sera ressentie comme volontaire, plus l'influence sociale aura d'impact sur l'intention d'utiliser la plateforme FOAD. Nous pouvons donc émettre l'hypothèse suivante :

H3a : Plus l'influence sociale est forte et plus l'intention des formateurs à utiliser la plateforme FOAD est élevée spécialement si l'intention est moins volontaire.

De la même manière, les auteurs du modèle UTAUT ont montré que l'effet de l'influence sociale diminuerait avec l'utilisation. Nous pouvons donc penser que pour les formateurs ayant déjà utilisé la plateforme FOAD, l'impact de l'influence sociale sera moins important et formuler l'hypothèse suivante :

H3b : Plus l'expérience dans l'utilisation de la plateforme FOAD est élevée moins l'effet de l'influence sociale sur l'intention des formateurs d'utiliser la plateforme FOAD est forte.

Lors du déploiement de la plateforme FOAD dans les I.F.S.I. de la région en 2015, des administrateurs locaux (formateurs ou documentalistes) ont été nommés dans chaque institut puis formés à l'utilisation de la plateforme. L'organisation de l'accompagnement à l'utilisation de la plateforme FAOD par les formateurs dans les I.F.S.I. a été définie par chacun des Directeurs respectifs. Selon Venkatesh et al. (2003), les conditions facilitatrices (croyances de l'utilisateur en l'existence de moyens techniques ou organisationnels qui pourront l'aider dans l'utilisation du système) n'auraient pas d'impact sur l'intention d'usage, mais influenceraient directement l'utilisation effective de la technologie. Nous pouvons donc nous attendre à ce que l'accompagnement local des formateurs dans l'utilisation de la plateforme FOAD influence positivement l'utilisation qu'ils en font et formuler l'hypothèse suivante :

H4 : Plus les conditions facilitatrices sont présentes, plus l'expérience dans l'utilisation de la plateforme FOAD est élevée.

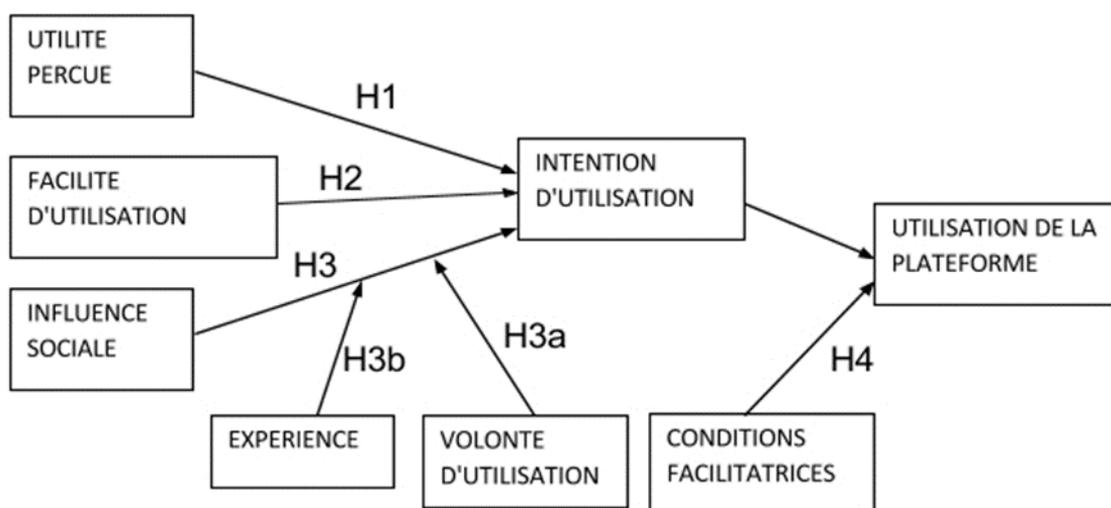


Figure 4. Représentation schématisée de notre modèle de recherche.

4. Méthodologie de recherche

4.1. La méthode de collecte de données

Nous avons interrogé des cadres de santé formateurs exerçant en I.F.S.I. afin de cerner l'influence des facteurs psychosociaux du modèle UTAUT avec notamment l'utilité et la facilité d'utilisation perçues de la plateforme FOAD. Comme nous souhaitons étudier le comportement d'un nombre important d'utilisateurs, nous avons adopté une démarche quantitative par questionnaire. Au-delà du nombre, la méthode de diffusion nous permet également d'atteindre un public géographiquement éloigné.

Le questionnaire de notre recherche a été diffusé au sein de neuf I.F.S.I. de l'ancienne région Midi-Pyrénées. Nous avons exclu de notre enquête deux I.F.S.I. qui utilisent historiquement d'autres plateformes de FOAD afin de recueillir des données fiables en lien avec l'introduction d'une nouvelle technologie dans les pratiques pédagogiques. Le questionnaire a été intégré dans la version en ligne (DECLIC) du logiciel d'enquête Sphinx (cf. Annexe n° 3) et la collecte des données s'est déroulée sur une période de vingt jours.

Après avis du Correspondant Informatique et Libertés (CIL), nous avons assuré les répondants de la confidentialité et de l'anonymat des données recueillies. Pour renforcer cet effet, nous avons choisi un mode de distribution par courriel, en envoyant le lien du questionnaire en ligne aux neuf directeurs des I.F.S.I. concernés pour diffusion auprès des cadres de santé formateurs de leur institut. En agissant ainsi, nous n'avons pas accès à leurs adresses de messagerie, garantissant le complet anonymat.

Le caractère facultatif de la participation à l'enquête a été précisé en préambule du questionnaire. Afin de prévenir les non-réponses à certaines questions, nous les avons rendues toutes obligatoires. Ainsi, le répondant devait renseigner la réponse à la question pour pouvoir passer à la suivante.

La population observée (les cadres de santé formateurs en I.F.S.I.) a de multiples activités pédagogiques avec d'importantes contraintes organisationnelles. Le choix d'une distribution par courriel permet au répondant de traiter le questionnaire dans un moment de disponibilité en prenant le temps de la réflexion. Nous avons indiqué à cet effet le nombre de questions contenues dans le questionnaire et le temps estimé de réponse (environ 6 minutes). Si le mode de distribution par courriel met l'accent sur la démarche volontaire du répondant, elle ne garantit pas la participation de l'ensemble des potentiels répondants. Pour prévenir cet effet, nous avons réalisé une relance par courriel aux documentalistes des I.F.S.I. (responsables de la communication dans les instituts) une semaine après la première diffusion. Malgré cela, sur cent dix-neuf participants potentiels répartis dans les neuf I.F.S.I. de la région Midi-Pyrénées, seuls quarante-deux cadres de santé formateurs ont répondu au questionnaire en ligne (soit un taux de réponse de 35,3 %). Nous pouvons temporeriser ce résultat car nous nous sommes basés sur l'effectif théorique de chaque I.F.S.I. sans prendre en compte les potentielles absences pour maladie, congé maternité ou vacance de poste.

4.2. L'instrument de mesure

À partir du modèle UTAUT de Venkatesh & al. (2003), nous avons adapté les items en fonction de notre contexte pour chaque variable qui nous intéressait. Nous nous sommes appuyés sur le questionnaire élaboré par Jawadi (2014) dans son étude portant sur les facteurs-clés de l'adoption des systèmes d'information dans la grande distribution alimentaire (cf. Annexe n° 4) et nous l'avons adapté à notre contexte en modifiant les intitulés des variables qui nous intéressaient.

Notre questionnaire comprend vingt-cinq questions plus quatre questions portant sur des variables démographiques et contextuelles (âge, genre, expérience dans la formation, expérience dans l'utilisation de la plateforme FOAD).

Nous avons construit l'énoncé de notre questionnaire en adaptant celui du questionnaire de Jawadi. Nous avons parfois rajouté des énoncés, d'autres fois non retenu certains.

Les items utilisés par variable figurent dans les tableaux ci-dessous.

Variable	Énoncé du modèle	Énoncé du questionnaire	Items
Performance Attendue = Utilité perçue (UP)	Je trouve que Business Objects est utile pour mon travail	Je trouve que la plateforme de FOAD (Formation Ouverte A Distance) est utile à mon travail	(UP1)
	L'utilisation de Business Objects me permet de faire mon travail plus rapidement	L'utilisation de la plateforme FOAD me permet de réaliser certaines activités de mon travail plus rapidement	(UP2)
	L'utilisation de Business Objects améliore ma productivité	L'utilisation de la plateforme FOAD me permet de proposer des outils pédagogiques supplémentaires dans mon travail	(UP3)
	Si j'utilise Business Objects, je vais avoir plus de chances d'obtenir une promotion	En utilisant la plateforme FOAD je gagne du temps dans l'élaboration des cours que je propose aux étudiants	(UP4)

Variable	Énoncé du modèle	Énoncé du questionnaire	Items
Effort attendu = Facilité d'utilisation (FU)	Mes interactions avec Business Objects sont claires et compréhensibles	Non retenu	
	Il serait facile pour moi de devenir performant dans l'utilisation de Business Objects	Il serait facile pour moi de devenir performant dans l'utilisation de la plateforme FOAD	(FU1)
	Je trouve que Business Objects est facile à utiliser	Je trouve la plateforme FOAD facile d'utilisation	(FU2)
	Apprendre à utiliser Business Objects est facile pour moi	Apprendre à utiliser la plateforme FOAD est facile pour moi	(FU3)

Variable	Énoncé du modèle	Énoncé du questionnaire	Items
Intention d'utilisation (IU)	J'ai l'intention d'utiliser Business Objects prochainement	J'ai l'intention d'utiliser la plateforme FOAD prochainement	(IU1)
	Je prévois d'utiliser Business Objects prochainement	Je prévois d'utiliser la plateforme FOAD prochainement	(IU2)
		J'envisage d'utiliser la plateforme dans mon travail pour proposer des exercices de contrôle de connaissances	(IU3)
	J'ai planifié d'utiliser Business Objects prochainement	J'ai planifié d'utiliser la plateforme FOAD prochainement	(IU4)

Variable	Énoncé du modèle	Énoncé du questionnaire	Items
Influence Sociale (IS)	Les personnes qui influencent mon comportement (supérieurs hiérarchiques) pensent que je devrais utiliser Business Objects	Les personnes qui influencent mon comportement (supérieurs hiérarchiques) pensent que je devrais utiliser la plateforme de FOAD	(IS1)
	Les personnes qui sont importantes pour moi (collègues proches/membres de la famille) pensent que je devrais utiliser Business Objects	Les personnes qui sont importantes pour moi (collègues proches/ membres de la famille) pensent que je devrais utiliser la plateforme FOAD	(IS2)
	Mes supérieurs hiérarchiques m'ont aidé dans l'utilisation de Business Objects	Mes supérieurs hiérarchiques m'ont aidé dans l'utilisation de la plateforme FOAD	(IS3)
	En général, l'entreprise a appuyé l'utilisation de Business Objects	En général, l'institution a appuyé l'utilisation de la plateforme FOAD	(IS4)

Variable	Énoncé du modèle	Énoncé du questionnaire	Items
Conditions Facilitatrices (CF)	Je dispose des ressources technologiques nécessaires pour utiliser Business Objects	Je dispose des ressources technologiques nécessaires pour utiliser la plateforme de FOAD	(CF1)
	Je dispose des connaissances nécessaires pour utiliser Business Objects	Je dispose des connaissances nécessaires pour utiliser la plateforme FOAD	(CF2)
		Je souhaiterais bénéficier d'une formation à l'utilisation de la plateforme FOAD	(CF3)
		L'institution a proposé la participation à une formation à l'utilisation de la plateforme FOAD	(CF4)
		J'ai bénéficié d'une formation à l'utilisation de la plateforme FOAD	(CF5)
	Business Objects n'est pas compatible avec d'autres logiciels que j'utilise	Non retenu	
Une personne spécifique (ou un service) est disponible pour m'assister dans l'utilisation de Business Objects	Une ou plusieurs personnes spécifiques est/sont disponible(s) pour m'assister dans l'utilisation de la plateforme FOAD	(CF6)	

Variable	Énoncé du modèle	Énoncé du questionnaire	Items
Volonté (V)	Mes supérieurs hiérarchiques s'attendent à ce que j'utilise Business Objects	Mes supérieurs hiérarchiques s'attendent à ce que j'utilise la plateforme de FOAD	(V1)
	Mon utilisation de Business Objects est volontaire	Mon utilisation de la plateforme FOAD est volontaire	(V2)
	Mon supérieur hiérarchique ne m'oblige pas à utiliser Business Objects	Mes supérieurs hiérarchiques ne m'obligent pas à utiliser la plateforme de FOAD	(V3)
	Bien qu'elle soit utile, l'utilisation de Business Objects n'est certainement pas obligatoire dans mon travail	Bien qu'elle soit utile, l'utilisation de la plateforme de FOAD n'est certainement pas obligatoire dans mon travail	(V4)

Pour toutes les variables non démographiques et contextuelles, nous avons utilisé une échelle de Likert à quatre points : Pas du tout - Plutôt non - Plutôt oui - Tout à fait.

En vue d'une exploitation statistique des données recueillies, nous avons attribué pour chaque item des variables, un score aux points de l'échelle de Likert (cf. Annexe n°5). Ainsi, pour les variables performance attendue (utilité perçue UP), effort attendu (facilité d'utilisation FU), intention d'utilisation (IU), influence sociale (IS), condition facilitatrice (CF) et volonté (V) nous avons attribué un score croissant : Pas du tout = 0, Plutôt non = 1, Plutôt oui = 2 et Tout à fait = 3, excepté pour l'item 1 de la variable volonté ou nous avons attribué un score décroissant : Pas du tout = 3, Plutôt non = 2, Plutôt oui = 1 et Tout à fait = 0.

Pour la variable contextuelle relative à l'expérience dans l'utilisation de la plateforme (EXP 1), nous avons utilisé une échelle de temps en quatre points : Jamais utilisé, Moins de 6 mois, De 6 mois à 1 an, Plus de 1 an. Pour chaque point, un score croissant a été attribué pour l'analyse statistique : 0, 1, 2 et 3.

Pour la variable contextuelle relative à l'expérience dans la fonction de cadre formateur (EXP 2), nous avons utilisé une échelle de temps en cinq points : Moins de 1 an, Entre 1 et 3 ans, Entre 3 et 5 ans, Entre 5 et 10 ans et plus de 10 ans.

Pour la variable démographique relative à l'âge, nous avons utilisé une échelle de tranches d'âges en 5 points : Moins de 30 ans, Entre 30 et 39 ans, Entre 40 et 49 ans, Entre 50 et 55 ans et Plus de 55 ans.

4.3. Présentation des résultats

4.3.1. Analyse descriptive

4.3.1.1. Caractéristiques des répondants

Nous avons reçu quarante-deux questionnaires complets de la part d'une population dont les traits de caractéristiques sont les suivants :

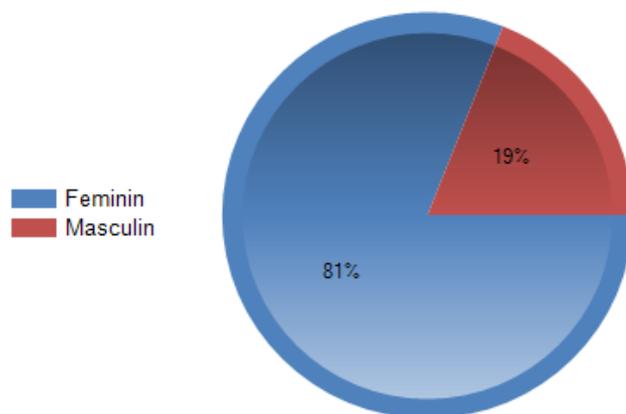


Figure 4.1. Genre des participants en pourcentage.

Sur les quarante-deux cadres de santé formateurs répondants, trente-quatre sont des femmes (soit 81 %). Cette proportion illustre bien la dominante féminine de leur formation initiale (infirmière) comme nous l'avons évoqué dans notre contexte.

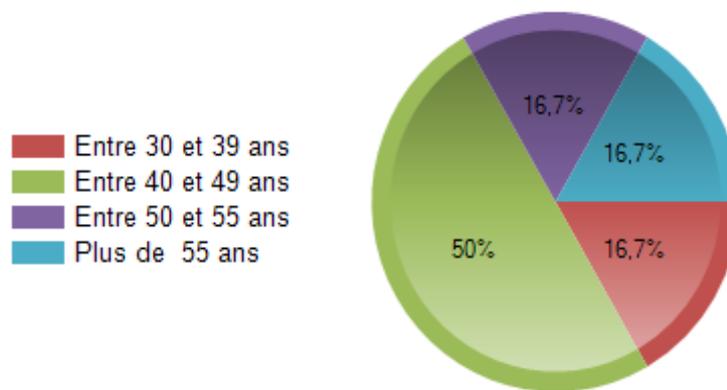


Figure 4.2. Age des participants en pourcentage.

Tous les répondants sont âgés de plus de trente ans et 50 % d'entre eux sont quadragénaires (cette proportion passe à 55,9 % chez les femmes alors que 62,5 % des hommes ont plus de cinquante ans (cf. Annexe n° 6). L'absence des moins de trente ans est assez représentative et peut s'expliquer par le fait que pour accéder à la formation de cadre de santé, un infirmier doit justifier de quatre années d'exercice.

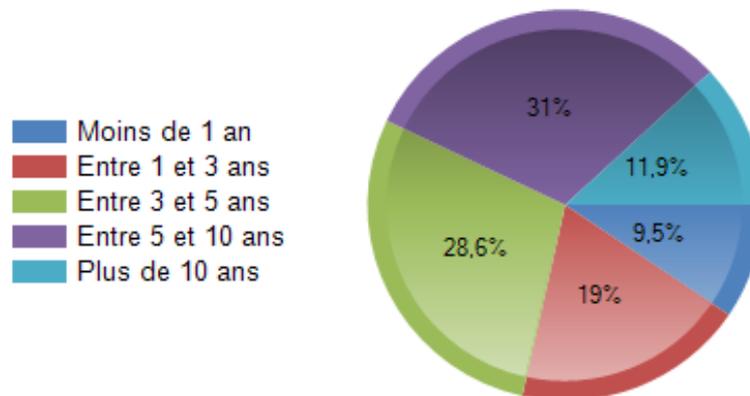


Figure 4.3. Ancienneté (EXP2) dans la fonction de formateur en pourcentage.

Concernant leur expérience en pédagogie, 57,1 % d'entre eux exercent depuis moins de cinq ans la fonction de cadre de santé formateur, dont 28,6 % entre trois et cinq ans. On peut donc considérer que les cadres formateurs interrogés ont une expérience professionnelle en pédagogie relativement moyenne.



Figure 4.4. Expérience dans l'utilisation (EXP1) de la plateforme FOAD en pourcentage.

En considérant leur expérience d'utilisation de la plateforme FOAD, nous observons que les deux tiers (66,6 %) des cadres formateurs interrogés l'utilisent depuis plus de six mois. Nous n'avons pas d'indication sur leur fréquence d'utilisation, mais nous pouvons considérer ces chiffres comme plutôt satisfaisant surtout au regard de la nouveauté de l'outil pour les cadres de santé formateurs (plateforme mise en place en septembre 2015).

Avant de commenter les résultats pour chacune des variables mesurées, il convient de vérifier la cohérence interne de chaque variable.

4.3.1.2. Analyse de la cohérence interne des construits

Le test de l'alpha de Cronbach permet de vérifier si une échelle (ensemble d'items censés mesurer une même variable) est stable dans le temps et si elle permet de bien mesurer le construit identifié. L'alpha de Cronbach est une analyse de consistance interne. Les valeurs obtenues vont de 0 à 1. Plus l'alpha de Cronbach est proche de 1, plus la cohérence interne du construit est élevée.

Nous avons donc réalisé le teste de l' α de Cronbach pour chacune de nos variables (cf. Annexe n° 7). Sur les six variables, quatre sont validées dans leur ensemble, c'est-à-dire avec tous les items (critère α standardisé de Cronbach supérieur ou égal à 0,6) : l'utilité perçue ($\alpha=0,84$), la facilité d'utilisation perçue ($\alpha=0,84$), l'intention d'utilisation ($\alpha=0,73$), l'influence sociale avec α standardisé acceptable à 0,586.

Pour la variable conditions facilitatrices, après analyse de la matrice des corrélations, nous enlevons l'item 5 : *Je souhaiterais bénéficier d'une formation à l'utilisation de la plateforme FOAD*. Nous obtenons ainsi un α standardisé de Cronbach égal à 0,79. De la même manière pour la variable volonté, après analyse de la matrice des corrélations, nous enlevons l'item 1 : *Mes supérieurs hiérarchiques s'attendent à ce que j'utilise la plateforme de FOAD*. Nous obtenons ainsi un α standardisé de Cronbach acceptable égal à 0,586.

Au final, tous les coefficients α de Cronbach sont supérieurs ou égaux à 0,60 assurant ainsi une consistance interne satisfaisante des items mesurant une même variable. Ainsi, nous avons pu dans la suite des traitements statistiques, calculer un score moyen global pour chaque variable (cf. Annexe n° 8).

4.3.1.3. Statistiques descriptives : moyenne et écart-type des variables

À partir des quarante-deux réponses recueillies grâce au questionnaire, nous avons réalisé les scores moyens pour chaque variable (moyennes des scores des items). Pour les variables CF et V, nous avons donc enlevé du calcul les scores des items CF5 et V1. Nous observons les résultats ci-dessous.

Variable Utilité Perçue (UP)

La variable est mesurée par quatre items. La moyenne observée pour cette variable est de 1,54 avec un écart-type de 0,71. Le score moyen minimum est de 0, le maximum est à 3.

Si nous considérons la moyenne des scores sur cette variable, nous pouvons penser que la plateforme est moyennement perçue comme utile. En regardant de plus près la répartition des résultats des scores moyens, nous pouvons voir que 62,3 % des cadres formateurs interrogés perçoivent l'utilité de la plateforme FOAD ($1,54 \leq \text{score} \leq 3$). En revanche, 23,8 % ne la perçoivent pas vraiment ($0 < \text{score} \leq 1$) et 4,7 % d'entre eux n'en perçoivent pas du tout l'utilité ($\text{score}=0$).

Variable facilité d'utilisation (FU)

La variable est mesurée par trois items. La moyenne observée pour cette variable est de 1,62 avec un écart-type de 0,68. Le score moyen minimum est de 0, le maximum est à 3.

Si nous considérons la moyenne des scores sur cette variable, nous pouvons penser que la plateforme est moyennement perçue comme facile d'utilisation. En regardant de plus près la répartition des résultats des scores moyens, nous remarquons que 69 % des cadres formateurs interrogés perçoivent la plateforme FOAD comme facile d'utilisation ($1,62 \leq \text{score} \leq 3$). Par contre, 23,9 % d'entre eux la perçoivent comme plutôt pas facile d'utilisation ($0 < \text{score} < 1,62$) et pour 7,1 % elle n'est pas du tout facile d'utilisation ($\text{score}=0$).

Variable intention d'utilisation (IU)

La variable est mesurée par quatre items. La moyenne observée pour cette variable est de 1,96 avec un écart-type de 0,66. Le score moyen minimum est de 0, le maximum est à 3.

Si nous considérons la moyenne des scores sur cette variable, nous pouvons penser que les cadres de santé formateurs ont l'intention d'utiliser la plateforme FOAD. En regardant de plus près la répartition des résultats des scores moyens, nous pouvons voir que 54,8 % des cadres formateurs expriment leur intention d'utiliser la plateforme FOAD ($1,96 \leq \text{score} \leq 3$). Par contre, 40,5 % expriment qu'ils n'ont plutôt pas l'intention de l'utiliser ($0 < \text{score} < 1,96$) et 4,7 % d'entre eux n'ont pas du tout l'intention de l'utiliser ($\text{score} = 0$).

Variable influence sociale (IS)

La variable est mesurée par quatre items. La moyenne observée pour cette variable est de 1,82 avec un écart-type de 0,51. Le score moyen minimum est de 0,5 et le maximum est à 2,75.

Si nous considérons la moyenne des scores sur cette variable, nous pouvons penser que l'influence sociale impacte les cadres de santé formateurs sur l'intention d'utiliser la plateforme FOAD. En regardant de plus près la répartition des résultats des scores moyens, nous pouvons voir que 45,2 % des formateurs perçoivent que les personnes qui sont importantes pour eux pensent qu'ils devraient utiliser la plateforme FOAD ($1,82 \leq \text{score} \leq 3$). À l'inverse, 54,8 % semblent plutôt peu influencés par ce que pensent les personnes qui sont importantes pour eux ($0 < \text{score} < 1,82$).

Variable conditions facilitatrices (CF)

La variable est mesurée par six items et nous avons retiré dans le calcul des scores moyens l'item numéro cinq : *Je souhaiterais bénéficier d'une formation à l'utilisation de la plateforme FOAD*. La moyenne observée pour cette variable est de 1,91 avec un écart-type de 0,66. Le score moyen minimum est de 0,4 et le maximum est à 3.

Si nous considérons la moyenne des scores sur cette variable, nous pouvons penser que les conditions facilitatrices sont assez importantes pour les cadres de santé formateurs. En regardant de plus près la répartition des résultats des scores moyens, nous pouvons voir que 50 % des cadres formateurs expriment la présence de conditions facilitatrices ($1,91 \leq \text{score} \leq 3$). Par contre, 50 % expriment qu'ils n'ont plutôt pas de conditions facilitatrices ($0 < \text{score} < 1,91$).

Variable volonté (V)

La variable est mesurée par quatre items et nous avons retiré dans le calcul des scores moyens l'item numéro un : *Mes supérieurs hiérarchiques s'attendent à ce que j'utilise la plateforme de FOAD*. La moyenne observée pour cette variable est de 1,95 avec un écart-type de 0,65. Le score moyen minimum est de 0,67 et le maximum est à 3.

Si nous considérons la moyenne des scores sur cette variable, nous pouvons penser que les cadres de santé formateurs utilisent la plateforme FOAD de façon plutôt volontaire. En regardant de plus près la répartition des résultats des scores moyens, nous pouvons voir que 50 % des formateurs interrogés sont dans une démarche volontaire d'utilisation de la plateforme FOAD ($1,95 \leq \text{score} \leq 3$). À l'inverse, 50 % semblent moins ancrés dans une démarche volontaire à l'utilisation de la plateforme ($0 < \text{score} < 1,95$).

4.3.2. Test des hypothèses de recherche.

À partir des scores moyens obtenus pour chaque variable, nous avons réalisé en fonction des hypothèses formulées, des analyses statistiques en utilisant le test de Student, le coefficient de corrélation de Bravais-Pearson et la régression linéaire. Nous avons utilisé le tableur Excel pour calculer les coefficients de corrélation et le logiciel SPSS pour le t de Student et la régression linéaire.

H1 : Les formateurs qui perçoivent l'utilité de la plateforme FOAD expriment plus leur intention de l'utiliser que ceux qui ne perçoivent pas son utilité.

Les résultats antérieurs obtenus dans le modèle UTAUT montraient une influence positive de la perception de l'utilité (attente en termes de performance) sur l'intention d'utiliser une technologie.

Pour tester notre hypothèse (cf. Annexe n° 9), nous avons considéré deux échantillons à partir des scores moyens de l'utilité perçue (UP). Un premier groupe avec un niveau de perception de l'utilité élevé et un autre avec un niveau de perception faible.

En appliquant le test t de Student indépendant, nous avons pu comparer les deux moyennes des groupes. Notre variable dépendante est ici l'intention d'utilisation. La variable indépendante est le niveau de perception de l'utilité de la plateforme FOAD (avec un niveau élevé et un niveau faible).

Ceux qui perçoivent l'utilité de la plateforme comme faible ont une moyenne d'intention d'usage ($M=1,61$; $SD=.80$) significativement inférieure à ceux qui perçoivent l'utilité de la plateforme comme élevée ($M=2,14$; $SD=.49$) ; $t(40) = 2,68$; $p<0.05$.

Notre **hypothèse H1 est donc vérifiée**. Comme observé dans les études antérieures, l'utilité de la plateforme FOAD perçue par les formateurs, influence positivement leur intention de l'utiliser.

H2 : Les formateurs qui perçoivent la plateforme FOAD comme facile d'utilisation ont l'intention de l'utiliser plus souvent que ceux qui la perçoivent comme difficile d'utilisation.

Les résultats antérieurs obtenus dans le modèle UTAUT montraient une influence positive de la facilité d'utilisation perçue (attente en termes d'effort à fournir) sur l'intention d'utiliser une technologie surtout au début de sa mise en place.

Pour tester notre hypothèse (cf. Annexe n° 10), nous avons considéré deux échantillons à partir des scores moyens de la facilité d'utilisation perçue (FU). Un premier groupe avec un niveau de perception de la facilité d'utilisation élevé et un autre avec un niveau de perception de la facilité d'utilisation faible.

En appliquant le test t de Student indépendant, nous avons pu comparer les deux moyennes des groupes. Notre variable dépendante est ici l'intention d'utilisation. La variable indépendante est le niveau de perception de la facilité d'utilisation de la plateforme FOAD (avec un niveau élevé et un niveau faible).

Ceux qui perçoivent la plateforme comme peu facile d'utilisation ont une moyenne d'intention d'usage ($M=1,48$; $SD=.76$) significativement inférieure à ceux qui perçoivent l'utilité de la plateforme élevée ($M=2,17$; $SD=.49$) ; $t(40) = 3,56$; $p<0.05$.

Notre **hypothèse H2 est donc vérifiée**. Comme observé dans les études antérieures, la facilité d'utilisation de la plateforme FOAD perçue par les formateurs influence positivement leur intention de l'utiliser.

H3 : L'influence sociale exerce un effet positif sur l'intention des formateurs à utiliser la plateforme FOAD dans le sens où plus l'influence sociale est élevée plus l'intention à utiliser la plateforme FOAD est élevée.

Les résultats antérieurs obtenus dans le modèle UTAUT montraient une influence positive de l'influence sociale (perception qu'a l'utilisateur de ce que les personnes importantes pour lui, pensent qu'il doit ou non réaliser) sur l'intention d'utiliser une technologie, surtout lorsque le système est imposé. Cette influence diminue également avec le temps et l'expérience même pour un usage obligatoire.

Nous avons testé l'hypothèse H3 en deux temps (cf. Annexe n° 11). Tout d'abord, nous avons mesuré si l'influence sociale exerce un effet positif sur l'intention des cadres de santé formateurs à utiliser la plateforme FOAD. À cette fin, nous avons réalisé une analyse de régression linéaire simple avec l'influence sociale (IS) comme variable indépendante (VI) et l'intention d'utilisation (IU) de la plateforme FOAD comme variable dépendante (VD).

ANOVA^a

Modèle	Somme des carrés	ddl	Moyenne des carrés	F	Sig.
1 Régression	5,339	1	5,339	17,050	,000 ^b
1 Résidu	12,526	40	,313		
Total	17,865	41			

Tableau n° 1 : Résultat de l'analyse de régression linéaire simple relatif à l'effet de l'influence sociale sur l'intention d'utilisation.

Les résultats montrent que l'influence sociale a un effet positif et significatif sur l'intention d'utiliser la plateforme FOAD ; $F(1,40) = 17,05$; $p < .001$

Dans un deuxième temps, nous avons mesuré le lien entre l'influence sociale et l'intention d'utilisation de la plateforme. Pour cela, nous avons réalisé une analyse de corrélation. Afin de déclarer l'existence d'une dépendance linéaire entre deux de nos variables étudiées, nous nous sommes appuyés sur la table du r de Bravais-Pearson (cf. Annexes n° 12 et 13). Notre degré de liberté (d.d.l) est de 40 (effectif=42-2). Avec un coefficient de corrélation supérieur en valeur absolue à 0.30, nous accepterons donc de prendre un risque d'erreur de 5 %.

Corrélation	Moyenne IU
Moyenne IS	$r = 0,54667955$

Tableau n° 2 : Coefficient de corrélation de Bravais-Pearson entre IU et IS.

Les résultats montrent que plus l'influence sociale est élevée, plus l'intention d'usage de la plateforme FOAD est élevée. $r = .55$; $p < .001$

Notre **hypothèse H3 est donc validée**. Comme observé dans les études antérieures, l'influence sociale (perception qu'ont les cadres formateurs de ce que les personnes importantes pour eux pensent qu'ils doivent ou non utiliser la plateforme FOAD) est liée positivement à leur intention de l'utiliser.

H3a : Plus l'influence sociale est forte et plus l'intention des formateurs à utiliser la Plateforme FOAD est élevée spécialement si l'intention est moins volontaire.

Dans le cadre de notre hypothèse, nous allons mesurer la corrélation entre l'influence sociale et l'intention des formateurs à utiliser la plateforme FOAD en fonction du degré de volonté. Chez les cadres formateurs pour qui l'intention est moins volontaire (score moyen volonté < 1,95), nous calculons la corrélation entre influence sociale et intention à utiliser la plateforme. Chez les cadres formateurs pour qui l'intention est plus volontaire (score moyen volonté > 1,95), nous calculons la corrélation entre influence sociale et intention à utiliser la plateforme. Nous nous sommes appuyés sur la table du r de Bravais-pearson. Notre degré de liberté (d.d.l) est de 40 (effectif = 42-2). Avec un coefficient de corrélation supérieur en valeur absolue à 0,30 nous accepterons donc de prendre un risque d'erreur de 5 %.

Faible Volonté

Corrélation	Moyenne IU
Moyenne IS	rf = 0,49529347

Tableau n° 3a : Coefficient de corrélation de Bravais-Pearson entre IU et IS pour un niveau de volonté faible.

Forte volonté

Corrélation	Moyenne IU
Moyenne IS	rF = 0,6496511

Tableau n° 3b : Coefficient de corrélation de Bravais-Pearson entre IU et IS pour un niveau de volonté élevé.

rf = 0,50 , p<.05 et rF = 0,65 , p<.05 ; Quel que soit le niveau de volonté, plus l'influence sociale est élevée, plus l'intention d'utiliser la plateforme FOAD est élevée.

Notre **hypothèse H3a n'est pas validée.**

H3b : Plus l'expérience dans l'utilisation de la plateforme FOAD est élevée moins l'effet de l'influence sociale sur l'intention des formateurs d'utiliser la plateforme FOAD est forte.

Dans le cadre de notre hypothèse, nous allons mesurer la corrélation entre l'influence sociale et l'intention des formateurs à utiliser la plateforme FOAD en fonction de l'expérience dans l'utilisation de la plateforme FOAD. Chez les cadres formateurs qui ont une expérience d'utilisation élevée (score moyen Exp1 >1,87), nous calculons la corrélation entre influence sociale et intention d'utiliser la plateforme. Chez les cadres formateurs qui ont une expérience d'utilisation faible (score moyen Exp1 < 1,87), nous calculons la corrélation entre influence sociale et intention d'utiliser la plateforme. Nous nous sommes appuyés sur la table du r de Bravais-Pearson). Notre degré de liberté (d.d.l) est de 40 (effectif = 42-2). Avec un coefficient

de corrélation supérieur en valeur absolue à 0,30 nous accepterons donc de prendre un risque d'erreur de 5 %.

Forte Exp1

Corrélation	Moyenne IU
Moyenne IS	rF = 0,51110394

Tableau n° 4a : Coefficient de corrélation de Bravais-Pearson entre IU et IS pour un niveau d'expérience élevé.

Faible Exp1

Corrélation	Moyenne IU
Moyenne IS	rf = 0,60404746

Tableau n° 4b : Coefficient de corrélation de Bravais-Pearson entre IU et IS pour un niveau d'expérience faible.

rf = 0,60 , p<.05 et rF = 0,51 , p<.05 ; Les résultats montrent que plus l'expérience est élevée, moins le lien de corrélation entre l'influence sociale et l'intention d'utilisation de la plateforme FOAD est élevé, même si l'écart entre les deux coefficients calculés n'est pas très important.

Notre **hypothèse H3b est donc vérifiée.**

H4 : Plus les conditions facilitatrices sont présentes, plus l'expérience dans l'utilisation de la plateforme FOAD est élevée.

Les résultats antérieurs obtenus dans le modèle UTAUT montraient une influence positive des conditions facilitatrices (croyances de l'utilisateur en l'existence de moyens techniques ou organisationnels qui pourront l'aider dans l'utilisation du système) sur l'utilisation effective d'une technologie.

Dans le cadre de notre hypothèse, nous allons mesurer le lien de corrélation entre la variable conditions facilitatrices et l'expérience d'utilisation de la plateforme FOAD. Nous nous sommes appuyés sur la table du r de Bravais-Pearson. Notre degré de liberté (d.d.l) est de 40 (effectif=42-2). Avec un coefficient de corrélation supérieur en valeur absolue à 0,30 nous accepterons donc de prendre un risque d'erreur de 5 %.

Corrélation	Exp 1
Moyenne CF	r = 0,34351036

Tableau n° 5 : Coefficient de corrélation de Bravais-Pearson entre CF et l'expérience d'utilisation.

$r = 0,34$, $p < .05$; Le lien de corrélation entre les deux variables est significatif, notre **hypothèse H4 est donc validée**. Comme observé dans les études antérieures, les conditions facilitatrices (accompagnement local des cadres formateurs dans l'utilisation de la plateforme FOAD) sont liées positivement à l'expérience d'utilisation.

5. Discussion

5.1. Synthèse des résultats

Les résultats obtenus au test de Student nous permettent, dans le contexte d'étude, de valider les hypothèses selon lesquelles la perception de l'utilité et de la facilité d'utilisation ont un effet positif sur l'intention d'utilisation de la plateforme FOAD par les cadres de santé formateurs. De la même manière, les résultats obtenus à l'analyse de régression linéaire et l'analyse de corrélation simple nous permettent, dans le contexte de notre étude, de valider l'hypothèse selon laquelle l'influence sociale exerce un effet positif sur l'intention des cadres formateurs à utiliser la plateforme FOAD. Ces résultats sont conformes à ceux observés lors des recherches antérieures dans le cadre de l'UTAUT (VENKATESH & al., 2003). En effet, les auteurs ont relevé une corrélation positive entre les attentes en termes de performances et l'intention d'utilisation d'une technologie, entre les attentes en termes d'effort (facilité d'utilisation) et l'intention d'utilisation et entre l'influence sociale et l'intention d'utilisation.

Aussi, les résultats obtenus à l'analyse de corrélation linéaire nous permettent, dans le contexte de notre étude, de valider l'hypothèse selon laquelle les conditions facilitatrices ont un effet positif sur l'expérience dans l'utilisation de la plateforme. Ici aussi, les résultats sont conformes à ceux observés dans le cadre de l'UTAUT par VENKATESH & al. (2003). Les auteurs ont montré que les conditions facilitatrices n'avaient pas d'impact sur l'intention d'usage, mais influenceraient directement l'utilisation effective de la technologie.

De la même manière, les résultats obtenus à l'analyse de corrélation en fonction du niveau d'expérience d'utilisation de la plateforme FOAD, nous permettent de valider l'hypothèse selon laquelle l'effet positif de l'influence sociale sur l'intention d'utilisation des cadres formateurs serait modéré par l'expérience d'utilisation. Ces résultats sont conformes à ceux des recherches menées dans le cadre de l'UTAUT. En effet, dans leur étude, Venkatesh & al. ont observé que l'effet positif de l'influence sociale sur l'intention d'utilisation diminuait avec le temps et l'expérience, et ce même pour un usage obligatoire.

Par contre, les résultats obtenus à l'analyse de corrélation en fonction du niveau de volonté ne nous permettent pas de vérifier l'hypothèse selon laquelle l'effet positif de l'influence sociale sur l'intention d'utilisation des cadres formateurs serait d'autant plus fort que l'intention d'utilisation est peu volontaire. Ce constat est étonnant car il est en contradiction avec les résultats des recherches dans le cadre de l'UTAUT. En effet, dans l'étude menée par les auteurs, l'influence sociale impacterait de manière significative l'intention d'utilisation surtout lorsque le système est imposé. Nous pensons que l'explication de notre résultat tient d'une part à l'hétérogénéité de l'échantillon de population observé. En effet, l'utilisation de la plateforme FOAD a diversement été amenée au sein des Instituts de Formation en Soins Infirmiers par les Directeurs. Certains d'entre eux ont mis en œuvre l'utilisation de la plateforme de manière obligatoire à compter d'une date donnée. D'autres encourageaient progressivement les cadres de santé formateurs à utiliser la plateforme FOAD et les accompagnaient dans ce sens. D'autre part, d'un point de vue méthodologique, lors de la conception de l'outil de recueil de données, sur les quatre items composant la variable Volonté, deux ont été formulés sous la forme négative. Cette formulation a probablement complexifié le choix de la réponse car l'échelle de jugement proposée comporte également de la négation pour deux points.

5.2. Limites et perspectives de recherche

Certaines limites sont à évoquer pour éclairer la réalisation et les résultats de notre recherche. Tout d'abord, le nombre de répondants au questionnaire par rapport à la population potentielle que nous avons ciblée (quarante-deux répondants sur cent dix-neuf potentiels) a pu influencer nos résultats et par conséquent l'analyse réalisée. Ensuite, lorsque nous avons adapté le modèle UTAUT à notre contexte, nous avons fait des choix et supprimé certaines variables comme l'usage et certaines variables modératrices. En effet, nous avons pris le parti de ne pas mesurer l'usage alors que Venkatesh & al. proposaient différentes mesures de l'usage (intensité, fréquence d'utilisation et durée). Ce parti pris résulte du fait que nous avons axé notre travail sur l'impact de l'utilité et la facilité d'utilisation perçues sur l'intention d'utilisation plutôt que sur l'usage réellement fait. Nous souhaitons avoir une approche plus quantitative que qualitative de

l'utilisation de la plateforme, nous avons donc considéré l'expérience dans l'utilisation de la plateforme comme un indicateur d'usage. Cependant, au moment d'analyser les résultats de notre enquête, une approche plus explicative de l'usage aurait apporté plus de pertinence et d'enseignement à nos résultats. Par ailleurs, comme nous l'avons évoqué précédemment, la construction de notre instrument de mesure et plus particulièrement la formulation des propositions a pu être source de biais dans notre recherche. Un pré-test du questionnaire sur un échantillon de population réduit aurait permis d'identifier les écueils de formulation ou de compréhension des questions. Pour finir, l'hétérogénéité de l'échantillon de population a pu influencer les résultats obtenus. Des critères d'échantillonnage plus affinés (utilisation de la plateforme imposée ou pas, formation à la plateforme...) apporterait plus de pertinence et permettrait une analyse comparative.

Des perspectives peuvent être envisagées en extension de cette recherche. Ainsi, intégrer une mesure qualitative de l'usage de la plateforme FOAD par les cadres de santé formateurs apporterait un éclairage explicatif supplémentaire. Aussi, afin de mieux comprendre l'influence de la volonté (lien rejeté), il serait intéressant de mener une étude similaire après avoir discriminé l'échantillon de population en fonction du contexte de déploiement de la plateforme FOAD (imposé ou volontaire) en adaptant pour chaque cas le formulaire du questionnaire. De plus, pour améliorer le caractère explicatif de cette étude, il serait pertinent de réaliser des entretiens semi-directif avec les répondants. Cela permettrait d'intégrer les éléments du contexte à l'analyse et de mieux comprendre les résultats.

CONCLUSION

Le sujet des facteurs d'adoption d'une nouvelle technologie a fait l'objet de nombreuses études et continue à intéresser beaucoup de chercheurs en psychologie sociale. Notre travail de recherche s'intègre dans cette perspective et cherche à déterminer l'influence des perceptions de l'utilité perçue et de la facilité d'utilisation sur l'intention d'utilisation d'une plateforme de FOAD chez les cadres de santé formateurs en I.F.S.I.. Le modèle théorique appliqué est l'UTAUT de Venkatesh & al. (2003) et nous l'avons adapté à notre contexte spécifique. L'étude empirique réalisée auprès de quarante-deux cadres formateurs met en évidence l'effet positif des variables utilité perçue, facilité d'utilisation perçue et influence sociale sur l'intention d'utilisation de la plateforme FOAD par les cadres formateurs. L'effet de l'influence sociale est modéré par l'expérience dans l'utilisation de la plateforme et les conditions facilitatrices influencent positivement l'expérience dans l'utilisation de la plateforme. Néanmoins, l'effet modérateur de la volonté sur l'effet positif de l'influence sociale s'est avéré peu significatif dans notre modèle. Une extension de cette étude, avec une approche plus qualitative de l'usage de la plateforme par les cadres formateurs, menée conjointement dans un contexte d'utilisation volontaire ou imposé, permettrait d'affiner les résultats. Au terme de notre travail, nous constatons qu'il valide une nouvelle fois le modèle UTAUT. Même si notre étude n'apporte pas d'innovation majeure, son originalité réside dans son contexte de réalisation. En effet, elle est la première menée au sein des formations paramédicales et auprès des cadres de santé formateurs. Ainsi, pour favoriser l'acceptation et l'utilisation de la plateforme FOAD par les cadres de santé formateurs, il est important de démontrer son utilité, sa facilité d'utilisation et de mettre en œuvre des conditions facilitatrices (formation, accompagnement dans l'utilisation...).

BIBLIOGRAPHIE

- BAUMBERGER, B. & al. (2008). Intégration et utilisation des TIC par les formateurs d'enseignants. In *Formation et pratique de l'enseignement en questions, Revue des HEP n°7, p.73-86* [en ligne]. http://www.revuedeshep.ch/site-fpeq/Site_FPEQ/7_files/2008-7-Baumberger.pdf (26/06/2016)
- BARCENILLA, J. & BASTIEN, MC. (2009). L'acceptabilité des nouvelles technologies : quelles relations avec l'ergonomie, l'utilisabilité et l'expérience utilisateur ? In *Le travail humain 72(4)* [en ligne]. <http://www.cairn.info/revue-le-travail-humain-2009-4-page-311.htm> (01/08/2016)
- BETRANCOURT, M. (2007). L'ergonomie des TICE : quelles recherches pour quels usages sur le terrain ? In *Regards croisés sur la recherche en technologie de l'éducation* [en ligne], http://tecfa.unige.ch/perso/mireille/papers/Betrancourt08_REF.pdf (20/08/2017)
- BOUDOUCANE, B. (2006). Comprendre le non usage-technique : réflexions théoriques. In *Les enjeux de l'information et de la communication, 2006(1)*, 13-22. [en ligne], <http://www.cairn.info/revue-les-enjeux-de-l-information-et-de-la-communication-2006-1-page-13.htm> (13/05/2016)
- BOUVERET A. & al. (2012). Au cœur de la réforme des études en soins infirmiers : enquête auprès des enseignants formateurs en I.F.S.I. *Recherche en soins infirmiers, 108*, 96-105.
- CLEARY.C, & al. (2008). L'intégration des TIC dans l'enseignement secondaire. In *Formation et pratique de l'enseignement en questions, 7, 27-49* [en ligne] http://revuedeshep.ch/site-fpeq-n/Site_FPEQ/7_files/2008-7-Cleary.pdf(26/06/2017).
- DAVIS, F.D. (1985). The technology acceptance model for empirically testing new end-user information systems: theory and results. Thèse MIT. In *researchgate.net* [en ligne] https://www.researchgate.net/profile/Fred_Davis2/publication/35465050_A_technology_acceptance_model_for_empirically_testing_new_enduser_information_systems_theory_and_results/links/0c960519fbaddf3ba7000000.pdf (10/08/2017).
- Dictionnaire de la langue française Larousse. In *Larousse.fr* [en ligne] <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/integrer/43537> (01/08/2016).
- DILLON, A. & MORRIS, M. (1996). User acceptance of new information technology: theories and models. In *Annual Review of Information Science and Technology* [en ligne] <https://www.ischool.utexas.edu/~adillon/BookChapters/User%20acceptance.htm> (10/05/2017).
- DUBOIS, M. & BOBILLIER-CHAUMON, M-E. (2009). L'acceptabilité des technologies : bilans et nouvelles perspectives. In *Le travail humain, 72(4)*, 305-310 [en ligne] <https://www.cairn.info/revue-le-travail-humain-2009-4-page-305.htm> (01/08/2016).
- FÉVRIER, F. (2011). Vers un modèle intégrateur " expérience-acceptation " : rôle des affects et de caractéristiques personnelles et contextuelles dans la détermination des intentions d'usage d'un environnement numérique de travail. In *tel.archives-ouvertes.fr* [en ligne] <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00608335> (6/06/2017).
- JAWADI, N. (2014). Facteurs-clés de l'adoption des systèmes d'information dans la grande distribution alimentaire : une approche par l'UTAUT. In *Ipag Business School Working Paper Series, 199* [en ligne]. https://www.ipag.fr/wp-content/uploads/recherche/WP/IPAG_WP_2014_199.pdf (13/03/2017).
- MARTIN, L. (2015). Cap vers un apprentissage innovant. *Soins Cadres, Supplément au 96*, 15-19.

Ministère de l'Education Nationale (2014). Enquête PROFETIC In *educsol.education.fr* [en ligne] <http://eduscol.education.fr/cid79799/profetic-2014.html> (22/07/2016).

MONCET, MC. & al. (2012). *Accompagner la professionnalisation des étudiants infirmiers : des postures formatrices à trouver*. Rueil-Malmaison : LAMARRE.

NUCCI-FINKE, C. (2015). Les enseignants et le e-learning: facteurs d'adoption ou de rejet du e-learning, dans un contexte de formation des enseignants (Doctoral dissertation, Paris 10). In *theses.fr* [en ligne] <https://bdr.u-paris10.fr/theses/internet/2015PA100060.pdf> (6/06/2017).

POISSON, M. (2010). Ifsi : des monitrices aux formateurs-enseignants, histoire et perspectives. *Soins cadres*, 75, 24-28.

PROULX, S. (2005). Penser les usages des technologies de l'information et de la communication aujourd'hui : enjeux – modèles – tendances. In P. VIEIRA, L. & PINEDE, N. (Eds) *Enjeux et usages des TIC : aspects sociaux et culturels*. Bordeaux : Presses universitaires de Bordeaux, 7-20.

TRESTINI, M. (2012). Causes de non-usage des TICE à l'Université : des changements ? In *Recherches & éducations* [En ligne] <http://rechercheseducations.revues.org/935> (13/07/2017).

TRICOT, A. & al. (2003). Utilité, utilisabilité, acceptabilité : interpréter les relations entre trois dimensions de l'évaluation des EIAH. In *Environnements Informatiques pour l'Apprentissage Humain* [en ligne] <https://edutice.archives-ouvertes.fr/edutice-00000154/>(12/05/2017).

VENKATESH, V. & al. (2003). User acceptance of information technology : Toward a unified view. In *jstor.org* [en ligne] <http://www.jstor.org/stable/30036540> (12/06/2017).

SITES INTERNET

Cefiec Comité d'Entente des Formations Infirmières et Cadres, L'intégration des formations en Santé à l'université – Les 11 propositions du CEFIEC, [en ligne] <http://www.cefiec.fr/Document/Article/PropositionsCandidats.pdf> (20/08/2017).

Le répertoire des métiers de la santé et de l'autonomie – Fonction publique hospitalière, Fiche métier formateur(trice) des professionnels de santé, [en ligne] <http://www.metiers-fonctionpubliquehospitaliere.sante.gouv.fr/spip.php?page=fiche-metier&idmet=31> (20/08/2017).

Organisation Internationale de Normalisation, Catalogue de Normes, Norme ISO 9241 [en ligne] <https://www.iso.org/obp/ui/#iso:std:iso:9241:-210:ed-1:v1:fr> (12/05/2017).



Les 11 propositions du CEFIEC

Proposition 1

Garantir la réponse aux besoins de santé de la population par l'employabilité des futurs professionnels sur l'ensemble des territoires

Page 6

Proposition 2

Maintenir la professionnalisation des futurs professionnels de santé

Page 7

Proposition 3

Développer la recherche en sciences infirmières par la création d'une discipline au sein de l'université

Page 8

Proposition 4

Favoriser l'émergence d'un corps professoral mixant les compétences professionnelles et académiques

Page 9

Proposition 5

Poursuivre le développement des compétences numériques

Page 10

Proposition 6

Piloter la démarche qualité des formations en santé

Page 11

Proposition 7

Poursuivre le développement de la démocratie étudiante

Page 12

Proposition 8

Permettre le développement de la démocratie en santé

Page 13

Proposition 9

Favoriser l'interprofessionnalité entre les différents professionnels de santé et du social

Page 14

Proposition 10

Promouvoir le développement de la pratique avancée infirmière

Page 15

Proposition 11

Harmoniser la formation infirmière au niveau Européen

Page 16

Page 5

Le répertoire des métiers de la fonction publique hospitalière

Formateur(trice) des professionnels de santé

Famille : SOINS

Sous-famille : Formation et ingénierie de la formation aux soins

Code métier : 05X10

Information générale

Définition :

Former des professionnels paramédicaux. Concevoir et organiser les conditions de leurs apprentissages en formation initiale, en veillant à l'efficacité et la qualité des prestations. Organiser et réaliser des actions de formation continue dans des domaines liés aux soins, à la santé, à la pédagogie et au management.

Autres appellations :

Cadre pédagogique

Cadre de santé formateur(trice)

Cadre enseignant(e)

Formateur(trice) Institut de Formation paramédicale (IFSI, IFMK, IFCS ...)

Spécificités :

Coordinateur(trice) de promotion, d'équipe

Prérequis réglementaires pour exercer le métier :

Diplôme professionnel du métier enseigné

Activités

- Accompagnement de la personne dans son projet de formation
- Animation de la démarche qualité de la formation
- Conception, organisation, gestion et coordination des dispositifs de formation professionnelle initiale et continue, en soins et en santé
- Gestion de l'information, des moyens et des ressources pour un dispositif de formation
- Mise en place et animation de projets
- Réalisation de prestations d'enseignement et de formation auprès des étudiants et des professionnels en soins et en santé
- Veille professionnelle, études et travaux de recherches et d'innovation

Savoir-Faire

- Accompagner les personnes dans leur parcours de formation dans le domaine de la santé et des soins
- Concevoir et animer des formations initiales et continues relatives à son domaine de compétence

Le répertoire des métiers de la fonction publique hospitalière

- Concevoir et organiser des dispositifs et actions de formation, relatifs à son domaine de compétence
- Concevoir, rédiger et mettre en forme une communication orale et/ou écrite
- Conduire et animer des réunions
- Conduire un projet, des travaux d'étude et de recherche
- Élaborer un projet d'accueil et de formation pour des personnes / publics divers
- Évaluer la qualité des prestations et s'inscrire dans une démarche qualité
- Evaluer les connaissances et les compétences des personnes en formation dans le domaine de la santé et des soins
- Organiser et coordonner les parcours de formation en alternance dans le domaine de la santé et des soins

Connaissances requises

Description	Niveau de connaissance
Communication / relations interpersonnelles	Connaissances opérationnelles
Droit des usagers du système de santé	Connaissances opérationnelles
Éthique et déontologie professionnelles	Connaissances opérationnelles
Gestion administrative, économique et financière	Connaissances opérationnelles
Gestion des ressources humaines	Connaissances opérationnelles
Hygiène hospitalière	Connaissances opérationnelles
Ingénierie de la formation	Connaissances approfondies
Management	Connaissances approfondies
Méthodes de recherche en soins	Connaissances opérationnelles
Pédagogie	Connaissances approfondies
Santé publique	Connaissances opérationnelles
Soins	Connaissances approfondies

Connaissances opérationnelles : Connaissances détaillées, pratiques et théoriques, d'un champ ou d'un domaine particulier incluant la connaissance des processus, des techniques et procédés, des matériaux, des instruments, de l'équipement, de la terminologie et de quelques idées théoriques. Ces connaissances sont contextualisées. Durée d'acquisition de quelques mois à un / deux ans.

Connaissances approfondies : Connaissances théoriques et pratiques approfondies dans un champ donné. Maîtrise des principes fondamentaux du domaine, permettant la modélisation. Une partie de ces connaissances sont des connaissances avancées ou de pointe. Durée d'acquisition de 2 à 4/ 5 ans.

Le répertoire des métiers de la fonction publique hospitalière

Informations complémentaires

Relations professionnelles les plus fréquentes :

Directeur de l'institut de formation pour l'élaboration du projet pédagogique
Directeurs des soins et cadres d'unités pour l'appréhension de l'évolution des soins, pour la définition de l'accueil et l'organisation des stages
Intervenants extérieurs, experts dans les contenus enseignés, pour la négociation des objectifs et la planification des interventions
Formateurs d'autres instituts de formation pour les échanges et la coordination
Professionnels paramédicaux pour le suivi des étudiants
Associations professionnelles pour des échanges sur les évolutions des métiers et les compétences de soins et de l'encadrement.
Services de formation continue pour les propositions d'actions de formation
Université pour la construction des enseignements

Nature et niveau de formation pour exercer le métier :

Formation et diplôme de cadres de santé (obligatoire)
Formation en sciences humaines, dont formation souhaitée aux sciences de l'éducation

Correspondances statutaires éventuelles :

Cadre de santé
Cadre supérieur de santé

Passerelles :

Cadre soignant de pôle

Annexe n° 3 : Questionnaire diffusé sur version DECLIC de sphinx



École supérieure
du professorat
et de l'éducation
Toulouse Midi-Pyrénées



Madame, Monsieur,

Dans le cadre de ma formation conduisant au diplôme de Master M2 Meef e-fen, je réalise un travail de recherche dont l'objectif est de tester un modèle d'acceptation des nouvelles technologies (Modèle UTAUT) sur **l'utilisation d'une plateforme de Formation Ouverte et A Distance (FOAD)** par les cadres de santé formateurs en IFSI.

Après avoir lu cette introduction, vous devrez tout d'abord, renseigner diverses informations personnelles courantes qui ne permettront pas de vous identifier.

Vous répondrez ensuite à des déclarations qui ont pour but d'interroger vos perceptions de l'utilisation d'une plateforme FOAD. Pour chacune d'elle, il vous est demandé d'indiquer votre niveau d'accord. L'échelle de réponses varie de « Pas du tout » à « Tout à fait ». Il n'y a ni bonne, ni mauvaise réponse.

J'attire votre attention sur le fait qu'il est important pour le bon déroulement de cette enquête que vous disposiez d'environ **6 minutes** (25 questions) et que vous la complétiez seul(e) et le plus sincèrement possible.

A tout moment vous restez **libre d'interrompre** l'enquête sans préjudice, ni justification. Cependant, tout questionnaire abandonné avant la fin appauvrira mon analyse et devrait être, de fait, exclu du champ de l'étude. Par conséquent, plus il y a de participants et plus cette étude sera probante.

Toutes les informations recueillies resteront **strictement confidentielles** et **anonymes**. Elles feront l'objet d'un traitement informatisé destiné à vérifier les hypothèses formulées. Le destinataire des données est Nathalie CEZARO.

Je vous remercie sincèrement par avance de votre participation et du temps que vous y consacrerez.

Nathalie CEZARO

Depuis quand utilisez vous la plateforme de FOAD

- Jamais utilisé
- Entre 0 et 6 mois
- Entre 6 mois et 1 an
- Plus de 1

Depuis quand exercez vous la fonction de cadre formateur en IFSI ?

- Moins de 1 an
- Entre 1 et 3 ans
- Entre 3 et 5 ans
- Entre 5 et 10 ans
- Plus de 10 ans

Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ?

- Moins de 30 ans
 - Entre 30 et 39 ans
 - Entre 40 et 49 ans
 - Entre 50 et 55 ans
 - Plus de 55 ans
-

Genre

- Feminin
 - Masculin
-

Performance Attendue

Veillez sélectionner une réponse pour chaque proposition

Je trouve que la plateforme de FOAD (Formation Ouverte ADistance) est utile à mon travail.

- Pas du tout
 - Plutôt non
 - Plutôt oui
 - Tout à fait
-

L'utilisation de la plateforme FOAD me permet de réaliser certaines activités de mon travail plus rapidement.

- Pas du tout
 - Plutôt non
 - Plutôt oui
 - Tout à fait
-

L'utilisation de la plateforme FOAD me permet de proposer des outils pédagogiques supplémentaires dans mon travail.

- Pas du tout
 - Plutôt non
 - Plutôt oui
 - Tout à fait
-

En utilisant la plateforme FOAD je gagne du temps dans l'élaboration des cours que je propose aux étudiants

- Pas du tout
 - Plutôt non
 - Plutôt oui
 - Tout à fait
-

Effort Attendu

Veillez sélectionner une réponse pour chaque proposition

Il serait facile pour moi de devenir performant dans l'utilisation de la plateforme FOAD.

- Pas du tout
 - Plutôt non
 - Plutôt oui
 - Tout à fait
-

Je trouve la plateforme FOAD facile d'utilisation.

- Pas du tout
 - Plutôt non
 - Plutôt oui
 - Tout à fait
-

Apprendre à utiliser la plateforme FOAD est facile pour moi.

- Pas du tout
 - Plutôt non
 - Plutôt oui
 - Tout à fait
-

Intention d'utilisation

Veillez sélectionner une réponse pour chaque proposition

J'ai l'intention d'utiliser la plateforme FOAD prochainement.

- Pas du tout
 - Plutôt non
 - Plutôt oui
 - Tout à fait
-

Je prévois d'utiliser la plateforme FOAD prochainement.

- Pas du tout
 - Plutôt non
 - Plutôt oui
 - Tout à fait
-

J'ai planifié d'utiliser la plateforme FOAD prochainement.

- Pas du tout
 - Plutôt non
 - Plutôt oui
 - Tout à fait
-

J'envisage d'utiliser la plateforme dans mon travail pour proposer des exercices de contrôle de connaissances

- Pas du tout
 - Plutôt non
 - Plutôt oui
 - Tout à fait
-

Influence Sociale

Veillez sélectionner une réponse pour chaque proposition

Les personnes qui influencent mon comportement (supérieurs hiérarchiques) pensent que je devrais utiliser la plateforme de FOAD

- Pas du tout
 - Plutôt non
 - Plutôt oui
 - Tout à fait
-

Les personnes qui sont importantes pour moi (collègues proches/ membres de la famille) pensent que je devrais utiliser la plateforme FOAD

- Pas du tout
 - Plutôt non
 - Plutôt oui
 - Tout à fait
-

Mes supérieurs hiérarchiques m'ont aidé dans l'utilisation de la plateforme FOAD

- Pas du tout
 - Plutôt non
 - Plutôt oui
 - Tout à fait
-

En général, l'institution a appuyé l'utilisation de la plateforme FOAD

- Pas du tout
 - Plutôt non
 - Plutôt oui
 - Tout à fait
-

Conditions facilitatrices

Veillez sélectionner une réponse pour chaque proposition.

Je dispose des ressources technologiques nécessaires pour utiliser la plateforme de FOAD

- Pas du tout
 - Plutôt non
 - Plutôt oui
 - Tout à fait
-

Je dispose des connaissances nécessaires pour utiliser la plateforme FOAD

- Pas du tout
 - Plutôt non
 - Plutôt oui
 - Tout à fait
-

J'ai bénéficié d'une formation à l'utilisation de la plateforme FOAD

- Pas du tout
 - Plutôt non
 - Plutôt oui
 - Tout à fait
-

L'institution a proposé la participation à une formation à l'utilisation de la plateforme FOAD

- Pas du tout
 - Plutôt non
 - Plutôt oui
 - Tout à fait
-

Je souhaiterais bénéficier d'une formation à l'utilisation de la plateforme FOAD

- Pas du tout
 - Plutôt non
 - Plutôt oui
 - Tout à fait
-

Une ou plusieurs personnes spécifiques est/sont disponible(s) pour m'assister dans l'utilisation de la plateforme FOAD

- Pas du tout
 - Plutôt non
 - Plutôt oui
 - Tout à fait
-

Volonté

Veillez sélectionner une réponse pour chaque proposition. Cliquez ensuite sur enregistrer pour terminer le questionnaire et sauvegarder vos réponses.

Mes supérieurs hiérarchiques s'attendent à ce que j'utilise la plateforme de FOAD

- Pas du tout
 - Plutôt non
 - Plutôt oui
 - Tout à fait
-

Mon utilisation de la plateforme FOAD est volontaire

- Pas du tout
 - Plutôt non
 - Plutôt oui
 - Tout à fait
-

Mes supérieurs hiérarchiques ne m'obligent pas à utiliser la plateforme de FOAD

- Pas du tout
 - Plutôt non
 - Plutôt oui
 - Tout à fait
-

Bien qu'elle soit utile, l'utilisation de la plateforme de FOAD n'est certainement pas obligatoire dans mon travail.

- Pas du tout
 - Plutôt non
 - Plutôt oui
 - Tout à fait
-

Annexe n° 4 : Questionnaire construit par JAWADI

Variables	Items	Énoncés	Sources
Performance attendue (PE)	PE1	Je trouve que Business Objects est utile pour mon travail.	Venkatesh et al. (2003)
	PE2	L'utilisation de Business Objects me permet de faire mon travail plus rapidement.	
	PE3	L'utilisation de Business Objects améliore ma productivité.	
	PE4	Si j'utilise Business Objects, je vais avoir plus de chances d'obtenir une promotion.	
Effort attendu (EE)	EE1	Mes interactions avec Business Objects sont claires et compréhensibles.	Venkatesh et al. (2003)
	EE2	Il serait facile pour moi de devenir performant dans l'utilisation de Business Objects.	
	EE3	Je trouve que Business Objects est facile à utiliser.	
	EE4	Apprendre à utiliser Business Objects est facile pour moi.	
Intention de se comporter (BI)	BI1	J'ai l'intention d'utiliser Business Objects prochainement.	Venkatesh et al. (2008)
	BI2	Je prévois d'utiliser Business Objects prochainement.	
	BI3	J'ai planifié d'utiliser Business Objects prochainement.	
Influence sociale (SI)	SI1	Les personnes qui influencent mon comportement (supérieurs hiérarchiques) pensent que je devrais utiliser Business Objects.	Venkatesh et al. (2003)
	SI2	Les personnes qui sont importantes pour moi (collègues proches/membres de la famille) pensent que je devrais utiliser Business Objects.	

Annexe n° 5 : Tableau des données observées

N°Obs	EXP1	EXP2	AGE	Genre	UP1	UP2	UP3	UP4	FU1	FU2	FU3	IU1	IU2	IU3	IU4	IS1	IS2	IS3	IS4	CF1	CF2	CF3	CF4	CF5	CF6	V1	V2	V3	V4	
1	0	Plus de 10 ans	Entre 40 et 49 ans	Feminin	1	0	0	0	0	0	0	2	2	2	2	2	0	2	2	2	1	0	2	3	2	2	2	3	3	
2	2	Entre 3 et 5 ans	Entre 50 et 55 ans	Feminin	2	0	2	0	2	2	2	3	3	3	0	3	3	0	3	2	2	2	2	2	3	3	0	0	2	
3	1	Entre 3 et 5 ans	Plus de 55 ans	Feminin	1	0	2	1	2	1	2	2	2	2	2	3	2	2	3	2	2	2	2	2	2	2	2	1	1	
4	3	Entre 5 et 10 ans	Entre 40 et 49 ans	Feminin	2	2	3	1	3	3	3	2	2	2	2	2	2	2	2	3	3	3	3	1	3	3	2	1	1	
5	3	Entre 1 et 3 ans	Entre 30 et 39 ans	Feminin	2	2	3	1	2	2	2	3	3	3	3	2	1	1	2	2	2	1	1	2	3	3	2	2	1	
6	3	Entre 5 et 10 ans	Entre 40 et 49 ans	Feminin	3	2	2	0	2	1	2	3	3	0	3	2	2	0	3	3	3	3	3	0	3	3	3	0	1	
7	2	Entre 3 et 5 ans	Entre 40 et 49 ans	Feminin	2	1	1	1	3	1	1	2	2	1	2	2	1	1	2	2	1	2	0	3	3	2	3	2	2	
8	1	Entre 3 et 5 ans	Plus de 55 ans	Feminin	2	1	3	1	2	2	1	2	2	2	3	2	2	1	3	3	2	3	3	2	3	3	2	2	3	
9	0	Moins de 1 an	Entre 50 et 55 ans	Feminin	3	2	3	2	2	2	2	3	0	0	2	2	2	1	2	3	1	1	3	3	3	2	3	2	2	
10	1	Moins de 1 an	Entre 40 et 49 ans	Masculin	2	2	0	0	2	1	1	2	2	0	2	2	1	0	2	3	1	0	3	3	3	2	3	3	3	
11	3	Entre 3 et 5 ans	Entre 30 et 39 ans	Feminin	3	2	3	2	3	2	2	3	3	3	2	2	3	0	3	3	3	3	3	1	3	2	3	2	2	
12	2	Entre 1 et 3 ans	Entre 40 et 49 ans	Feminin	2	2	3	2	2	3	3	3	3	3	3	3	2	2	3	2	2	3	3	3	3	3	3	3	2	
13	3	Entre 5 et 10 ans	Entre 40 et 49 ans	Feminin	2	2	3	1	2	2	1	2	1	2	2	2	2	2	2	1	1	2	1	3	2	3	3	1	1	
14	2	Moins de 1 an	Entre 30 et 39 ans	Feminin	2	2	2	1	1	1	1	2	2	2	1	2	2	1	2	2	2	2	1	2	2	2	2	2	2	
15	2	Entre 5 et 10 ans	Entre 40 et 49 ans	Feminin	2	0	2	0	0	0	2	2	2	0	0	2	0	0	0	0	2	0	0	2	2	2	2	1	1	
16	2	Entre 1 et 3 ans	Entre 30 et 39 ans	Masculin	3	2	3	1	2	1	2	3	3	3	1	3	2	0	3	2	2	0	0	3	3	3	3	2	2	
17	3	Entre 5 et 10 ans	Entre 40 et 49 ans	Feminin	2	0	3	0	2	1	2	3	3	3	0	3	3	0	3	3	3	3	3	1	3	3	3	3	3	
18	3	Entre 3 et 5 ans	Entre 30 et 39 ans	Feminin	2	2	2	1	2	1	2	3	3	3	2	3	2	0	2	1	2	1	1	2	2	3	3	0	0	
19	3	Entre 3 et 5 ans	Entre 40 et 49 ans	Feminin	2	0	2	0	2	2	2	2	2	2	2	2	1	0	2	2	2	2	2	1	3	2	2	1	1	
20	0	Entre 3 et 5 ans	Entre 30 et 39 ans	Feminin	3	1	3	0	2	2	2	3	3	3	1	3	3	2	2	1	1	3	3	3	1	3	3	0	1	
21	2	Entre 5 et 10 ans	Entre 50 et 55 ans	Masculin	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	3	2	1	2	2	0	3	3	0	0	3	
22	0	Entre 1 et 3 ans	Plus de 55 ans	Masculin	2	1	2	1	1	1	1	2	2	1	2	2	2	1	2	2	1	2	1	3	2	3	2	1	1	
23	2	Plus de 10 ans	Entre 50 et 55 ans	Feminin	2	2	2	1	2	2	2	2	2	2	2	3	3	0	3	2	2	0	3	3	3	3	3	2	2	
24	3	Entre 3 et 5 ans	Entre 40 et 49 ans	Feminin	3	2	2	1	2	2	2	3	3	3	1	3	3	1	2	2	2	2	2	2	2	3	3	1	1	
25	2	Entre 3 et 5 ans	Entre 40 et 49 ans	Feminin	2	0	2	0	2	1	1	2	2	2	1	2	1	2	2	1	1	1	1	2	2	2	2	2	0	
26	1	Entre 1 et 3 ans	Entre 30 et 39 ans	Feminin	2	2	3	3	1	1	1	2	2	2	1	2	1	0	2	0	1	1	2	3	1	2	2	1	1	
27	3	Entre 1 et 3 ans	Entre 40 et 49 ans	Feminin	3	3	3	3	2	2	2	3	3	2	3	3	2	2	3	3	2	3	3	3	3	3	3	1	2	
28	2	Entre 1 et 3 ans	Entre 40 et 49 ans	Feminin	2	2	3	1	3	2	2	2	2	2	2	2	2	1	3	2	2	2	3	2	3	3	3	3	2	
29	1	Plus de 10 ans	Plus de 55 ans	Feminin	3	1	2	1	1	1	1	2	2	2	1	2	2	1	2	2	1	1	2	2	2	2	3	3	3	
30	2	Entre 3 et 5 ans	Plus de 55 ans	Masculin	3	2	2	2	3	2	2	2	2	2	1	3	3	2	3	2	2	2	2	2	2	2	2	2	1	
31	1	Plus de 10 ans	Entre 50 et 55 ans	Feminin	2	1	2	0	1	2	2	3	3	3	3	2	2	0	3	3	3	3	3	0	3	3	3	3	3	
32	3	Plus de 10 ans	Entre 40 et 49 ans	Feminin	3	2	3	1	2	2	2	3	3	3	1	3	2	2	3	2	2	3	3	1	3	3	3	2	3	
33	1	Entre 5 et 10 ans	Entre 40 et 49 ans	Feminin	3	1	3	1	2	2	2	2	1	0	3	2	2	0	3	3	2	1	0	2	3	2	3	3	2	
34	0	Entre 5 et 10 ans	Entre 40 et 49 ans	Feminin	0	0	0	0	1	1	1	2	2	1	2	2	2	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	
35	2	Entre 5 et 10 ans	Entre 40 et 49 ans	Feminin	1	0	0	0	1	1	1	2	2	2	0	3	2	0	2	1	1	0	3	2	2	3	3	3	2	
36	0	Entre 5 et 10 ans	Entre 40 et 49 ans	Feminin	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	1	0	1	0	0	0	0	2	2	1	1	2	2	
37	2	Moins de 1 an	Entre 40 et 49 ans	Feminin	1	0	1	0	2	2	2	1	2	2	1	1	1	1	2	2	2	0	0	1	3	2	3	2	2	
38	2	Entre 5 et 10 ans	Plus de 55 ans	Feminin	2	1	2	1	2	2	2	2	2	2	2	3	2	2	2	2	2	1	1	2	3	2	3	2	1	2
39	3	Entre 3 et 5 ans	Entre 50 et 55 ans	Feminin	2	1	2	1	2	2	1	1	2	2	3	2	2	2	2	1	2	1	2	3	3	2	3	1	1	
40	1	Entre 5 et 10 ans	Entre 50 et 55 ans	Masculin	2	2	2	2	2	2	1	2	2	1	2	2	2	1	1	1	1	0	0	3	1	2	2	1	2	
41	3	Entre 1 et 3 ans	Entre 40 et 49 ans	Masculin	2	1	2	1	3	3	2	2	2	0	2	0	0	0	2	2	2	1	2	3	3	2	2	3	3	
42	3	Entre 5 et 10 ans	Plus de 55 ans	Masculin	2	2	1	1	1	1	1	3	3	3	2	3	1	2	3	1	1	3	3	3	1	3	1	1	1	

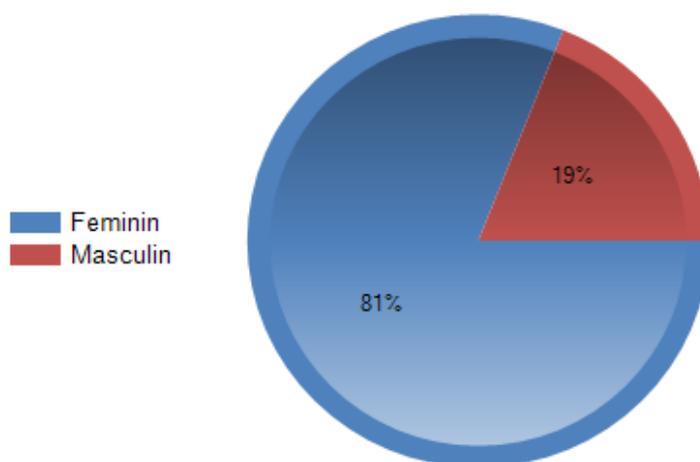
Annexe n° 6 : Analyse descriptive de la population de répondants

GENRE

	Effectifs	% Obs.
Féminin	34	81%
Masculin	8	19%
Total	42	100%

Réponses effectives : 42
Taux de réponse : 100%

Non-réponse(s) : 0
Modalité la plus citée : Féminin

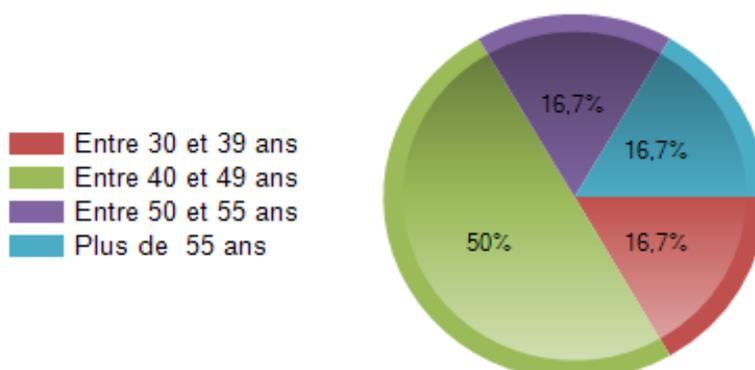


AGE

	Effectifs	% Obs.
Moins de 30 ans	0	0%
Entre 30 et 39 ans	7	16,7%
Entre 40 et 49 ans	21	50%
Entre 50 et 55 ans	7	16,7%
Plus de 55 ans	7	16,7%
Total	42	100%

Réponses effectives : 42
Taux de réponse : 100%

Non-réponse(s) : 0
Modalités les plus citées : Entre 40 et 49 ans; Entre 30 et 39 ans; Entre 50 et 55 ans; ...



AGE / Genre

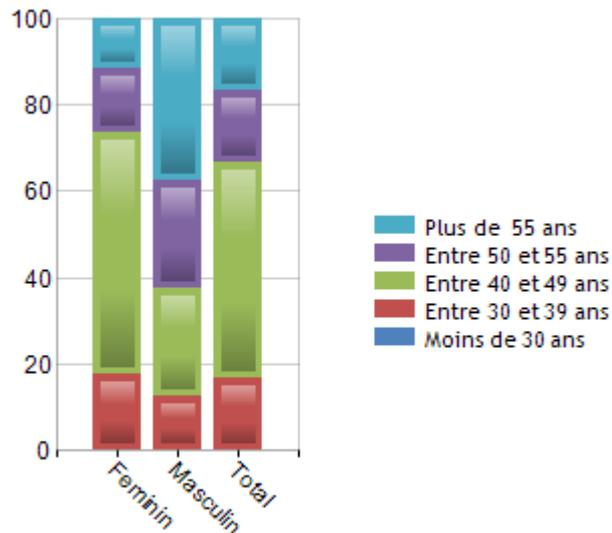
G → AGE ↓	Feminin		Masculin		Total	
	Eff.	% Obs.	Eff.	% Obs.	Eff.	% Obs.
Moins de 30 ans	0	0%	0	0%	0	0%
Entre 30 et 39 ans	6	17,6%	1	12,5%	7	16,7%
Entre 40 et 49 ans	19	55,9%	2	25%	21	50%
Entre 50 et 55 ans	5	14,7%	2	25%	7	16,7%
Plus de 55 ans	4	11,8%	3	37,5%	7	16,7%
Total	34	100%	8	100%	42	

Les pourcentages sont calculés par rapport au nombre d'observations en colonne.

Réponses effectives : 42

Non-réponse(s) : 0

Taux de réponse : 100%

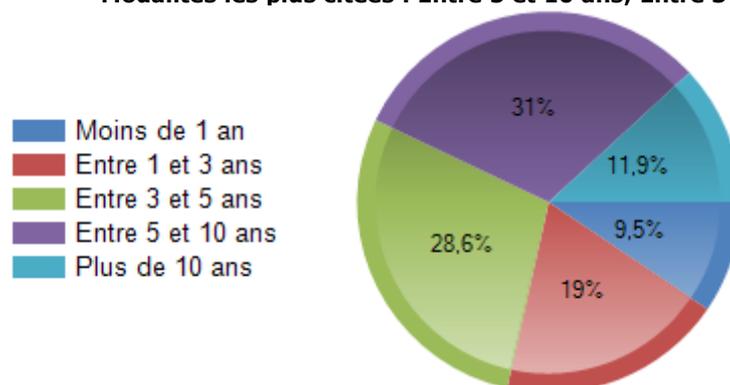


Ancienneté dans la fonction de formateur

	Effectifs	% Obs.
Moins de 1 an	4	9,5%
Entre 1 et 3 ans	8	19%
Entre 3 et 5 ans	12	28,6%
Entre 5 et 10 ans	13	31%
Plus de 10 ans	5	11,9%
Total	42	100%

Réponses effectives : 42
Taux de réponse : 100%

Non-réponse(s) : 0
Modalités les plus citées : Entre 5 et 10 ans; Entre 3 et 5 ans; Entre 1 et 3 ans



Ancienneté dans la fonction de formateur selon le genre

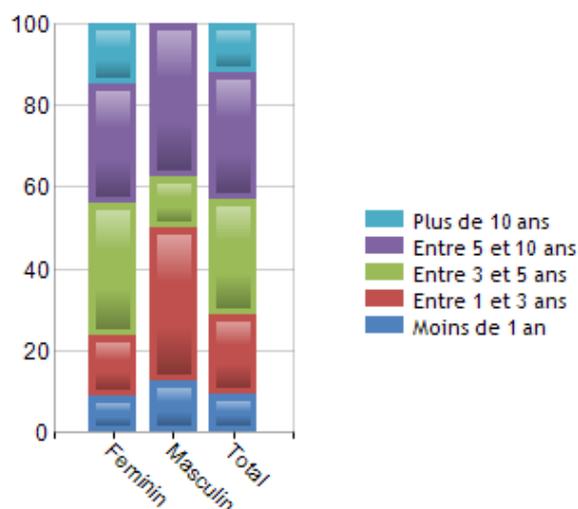
G → EXP2 ↓	Feminin		Masculin		Total	
	Eff.	% Obs.	Eff.	% Obs.	Eff.	% Obs.
Moins de 1 an	3	8,8%	1	12,5%	4	9,5%
Entre 1 et 3 ans	5	14,7%	3	37,5%	8	19%
Entre 3 et 5 ans	11	32,4%	1	12,5%	12	28,6%
Entre 5 et 10 ans	10	29,4%	3	37,5%	13	31%
Plus de 10 ans	5	14,7%	0	0%	5	11,9%
Total	34	100%	8	100%	42	

Les pourcentages sont calculés par rapport au nombre d'observations en colonne.

Réponses effectives : 42

Non-réponse(s) : 0

Taux de réponse : 100%



Expérience dans l'utilisation de la plateforme

	Effectifs	% Obs.
Jamais utilisé	6	14,3%
Entre 0 et 6 mois	8	19%
Entre 6 mois et 1 an	14	33,3%
Plus de 1	14	33,3%
Total	42	100%

Réponses effectives : 42
Taux de réponse : 100%

Non-réponse(s) : 0
Modalité la plus citée : Entre 6 mois et 1 an



Annexe n° 7 : Scores Alpha de Cronbach des items des variable étudiées :

UP

Statistiques de fiabilité

Alpha de Cronbach	Alpha de Cronbach basé sur des éléments normalisés	Nombre d'éléments
,844	,847	4

FU

Statistiques de fiabilité

Alpha de Cronbach	Alpha de Cronbach basé sur des éléments normalisés	Nombre d'éléments
,844	,845	3

IU

Statistiques de fiabilité

Alpha de Cronbach	Alpha de Cronbach basé sur des éléments normalisés	Nombre d'éléments
,708	,736	4

IS

Statistiques de fiabilité

Alpha de Cronbach	Alpha de Cronbach basé sur des éléments normalisés	Nombre d'éléments
,564	,586	4

Statistiques de total des éléments

	Moyenne de l'échelle en cas de suppression d'un élément	Variance de l'échelle en cas de suppression d'un élément	Corrélation complète des éléments corrigés	Carré de la corrélation multiple	Alpha de Cronbach en cas de suppression de l'élément
16. IS1	4,93	2,570	,507	,290	,384
17. IS2	5,46	2,105	,474	,313	,371
18. IS3	6,34	2,980	,115	,029	,688
19. IS4	4,93	2,720	,376	,217	,474

CF

Statistiques de fiabilité

Alpha de Cronbach	Alpha de Cronbach basé sur des éléments normalisés	Nombre d'éléments
,530	,551	6

Statistiques de total des éléments

	Moyenne de l'échelle en cas de suppression d'un élément	Variance de l'échelle en cas de suppression d'un élément	Corrélation complète des éléments corrigés	Carré de la corrélation multiple	Alpha de Cronbach en cas de suppression de l'élément
20. CF1	9,79	5,587	,633	,600	,305
21. CF2	9,98	6,658	,463	,524	,416
22. CF3	10,10	5,259	,468	,466	,365
23. CF4	9,79	5,051	,524	,360	,326
24. CF5	9,57	10,739	-,454	,335	,772
25. CF6	9,24	7,064	,376	,553	,454

La valeur du coefficient alpha de Cronbach passe à .772 lorsqu'on enlève l'item CF5.

Statistiques de fiabilité

Alpha de Cronbach	Alpha de Cronbach basé sur des éléments normalisés	Nombre d'éléments
,772	,791	5

Statistiques de total des éléments

	Moyenne de l'échelle en cas de suppression d'un élément	Variance de l'échelle en cas de suppression d'un élément	Corrélation complète des éléments corrigés	Carré de la corrélation multiple	Alpha de Cronbach en cas de suppression de l'élément
20. CF1	7,67	6,959	,682	,598	,685
21. CF2	7,86	7,833	,606	,454	,720
22. CF3	7,98	6,414	,554	,444	,734
23. CF4	7,67	6,618	,514	,355	,750
25. CF6	7,12	8,498	,459	,542	,760

Volonté

Statistiques de fiabilité

Alpha de Cronbach	Alpha de Cronbach basé sur des éléments normalisés	Nombre d'éléments
,534	,481	4

Statistiques de total des éléments

	Moyenne de l'échelle en cas de suppression d'un élément	Variance de l'échelle en cas de suppression d'un élément	Corrélation complète des éléments corrigés	Carré de la corrélation multiple	Alpha de Cronbach en cas de suppression de l'élément
V1	5,86	3,833	,090	,154	,603
V2	3,98	3,195	,178	,263	,578
V3	4,67	1,593	,727	,537	^a
V4	4,57	2,641	,359	,402	,428

La valeur est négative en raison d'une covariance moyenne négative parmi les éléments. Par conséquent, les hypothèses du modèle de fiabilité ne sont pas respectées. Vous pouvez vérifier les codages des éléments.

Après retrait de l'item 1, l'Alpha de Cronbach est acceptable.

Statistiques de fiabilité

Alpha de Cronbach	Alpha de Cronbach basé sur des éléments normalisés	Nombre d'éléments
,603	,586	3

Statistiques de total des éléments

	Moyenne de l'échelle en cas de suppression d'un élément	Variance de l'échelle en cas de suppression d'un élément	Corrélation complète des éléments corrigés	Carré de la corrélation multiple	Alpha de Cronbach en cas de suppression de l'élément
V2	3,48	2,597	,236	,200	,722
V3	4,17	1,362	,668	,461	,031
V4	4,07	2,166	,387	,372	,538

Annexe n° 8 : Scores moyens par variable et scores EXP1

N° obs.	Scores moyens						Scores
	UP	FU	IS	IU	CF	V	EXP1
1	0,25	0	1,5	2	1,4	2,67	0
2	1	2	2,25	2,25	2,2	0,67	2
3	1	1,67	2,5	2	2	1,33	1
4	2	3	2	2	3	1,33	3
5	2	2	1,5	3	1,8	1,67	3
6	1,75	1,67	1,75	2,25	3	1,33	3
7	1,25	1,67	1,5	1,75	1,6	2,33	2
8	1,75	1,67	2	2,25	2,8	2,33	1
9	2,5	2	1,75	1,25	2,2	2,33	0
10	1	1,33	1,25	1,5	2	3	1
11	2,5	2,33	2	2,75	3	2,33	3
12	2,25	2,67	2,5	3	2,6	2,67	2
13	2	1,67	2	1,75	1,4	1,67	3
14	1,75	1	1,75	1,75	1,8	2	2
15	1	0,67	0,5	1	0,8	1,33	2
16	2,25	1,67	2	2,5	1,4	2,33	2
17	1,25	1,67	2,25	2,25	3	3	3
18	1,75	1,67	1,75	2,75	1,4	1	3
19	1	2	1,25	2	2,2	1,33	3
20	1,75	2	2,5	2,5	1,8	1,33	0
21	0,5	0	1,5	0	2	1	2
22	1,5	1	1,75	1,75	1,6	1,33	0
23	1,75	2	2,25	2	2	2,33	2
24	2	2	2,25	2,5	2	1,67	3
25	1	1,33	1,75	1,75	1,2	1,33	2
26	2,5	1	1,25	1,75	1	1,33	1
27	3	2	2,5	2,75	2,8	2	3
28	2	2,33	2	2	2,4	2,67	2
29	1,75	1	1,75	1,75	1,6	3	1
30	2,25	2,33	2,75	1,75	2	1,67	2
31	1,25	1,67	1,75	3	3	3	1
32	2,25	2	2,5	2,5	2,6	2,67	3
33	2	2	1,75	1,5	1,8	2,67	1
34	0	1	1,75	1,75	2	2	0
35	0,25	1	1,75	1,5	1,4	2,67	2
36	0	0	1	0	0,4	1,67	0
37	0,5	2	1,25	1,5	1,4	2,33	2
38	1,5	2	2,25	2	1,6	1,67	2
39	1,5	1,67	2	2	1,8	1,67	3
40	2	1,67	1,5	1,75	0,6	1,67	1
41	1,5	2,67	0,5	1,5	2	2,67	3
42	1,5	1	2,25	2,75	1,8	1	3
MOYENNE	1,54	1,62	1,82	1,96	1,91	1,95	1,86
MEDIANNE	1,75	1,67	1,75	2	1,9	1,835	2
Ecart TYPE	0,71	0,68	0,51	0,66	0,66	0,65	1,05

Annexe n° 9 : Test t de Student indépendant moyennes utilité perçue et moyennes intention d'utilisation

Statistiques de groupe

UPniv	N	Moyenne	Ecart-type	Erreur standard moyenne
moyIU Utilité perçue faible	15	1,6167	,79545	,20538
utilité perçue élevée	27	2,1481	,49156	,09460

Test d'échantillons indépendants

		Test de Levene sur l'égalité des variances		Test-t pour égalité des moyennes	
		F	Sig.	t	ddl
moyIU	Hypothèse de variances égales	1,280	,265	-2,683	40
	Hypothèse de variances inégales			-2,350	20,084

Test d'échantillons indépendants

		Test-t pour égalité des moyennes		
		Sig. (bilatérale)	Différence moyenne	Différence écart-type
moyIU	Hypothèse de variances égales	,011	-,53148	,19813
	Hypothèse de variances inégales	,029	-,53148	,22612

Test d'échantillons indépendants

		Test-t pour égalité des moyennes	
		Intervalle de confiance 95% de la différence	
		Inférieure	Supérieure
moyIU	Hypothèse de variances égales	-,93191	-,13105
	Hypothèse de variances inégales	-1,00304	-,05992

Annexe n° 10 : Test t de Student indépendant moyennes facilité d'utilisation (FU) et moyennes intention d'utilisation (IU)

Statistiques de groupe

	FUniv	N	Moyenne	Ecart-type	Erreur standard moyenne
moyIU	FU faible	13	1,4808	,76008	,21081
	FU élevée	29	2,1724	,48690	,09041

Test d'échantillons indépendants

		Test de Levene sur l'égalité des variances		Test-t pour égalité des moyennes	
		F	Sig.	t	ddl
moyIU	Hypothèse de variances égales	1,110	,298	-3,558	40
	Hypothèse de variances inégales			-3,015	16,580

Test d'échantillons indépendants

		Test-t pour égalité des moyennes		
		Sig. (bilatérale)	Différence moyenne	Différence écart-type
moyIU	Hypothèse de variances égales	,001	-,69164	,19441
	Hypothèse de variances inégales	,008	-,69164	,22938

Test d'échantillons indépendants

		Test-t pour égalité des moyennes	
		Intervalle de confiance 95% de la différence	
		Inférieure	Supérieure
moyIU	Hypothèse de variances égales	-1,08457	-,29872
	Hypothèse de variances inégales	-1,17653	-,20676

Annexe n° 11 : Analyse de régression linéaire simple relatif à l'effet de l'influence sociale sur l'intention d'utilisation

Statistiques descriptives

	Moyenne	Ecart-type	N
moyIU	1,9583	,66009	42
moyIS	1,8214	,50692	42

Corrélations

		moyIU	moyIS
Corrélation de Pearson	moyIU	1,000	,547
	moyIS	,547	1,000
Sig. (unilatérale)	moyIU	.	,000
	moyIS	,000	.
N	moyIU	42	42
	moyIS	42	42

Variables introduites/supprimées^a

Modèle	Variables introduites	Variables supprimées	Méthode
1	moyIS ^b	.	Entrée

a. Variable dépendante : moyIU

b. Toutes variables requises saisies.

Récapitulatif des modèles

Modèle	R	R-deux	R-deux ajusté	Erreur standard de l'estimation
1	,547 ^a	,299	,281	,55959

a. Valeurs prédites : (constantes), moyIS

ANOVA^a

Modèle		Somme des carrés	ddl	Moyenne des carrés	D	Sig.
1	Régression	5,339	1	5,339	17,050	,000 ^b
	Résidu	12,526	40	,313		
	Total	17,865	41			

a. Variable dépendante : moyIU

b. Valeurs prédites : (constantes), moyIS

Annexe n° 12 : Coefficient de corrélation de Bravais-Pearson entre CF et Exp1

Coefficients^a

Modèle	Coefficients non standardisés		Coefficients standardisés	t	Sig.
	A	Erreur standard	Bêta		
1 (Constante)	,662	,326		2,032	,049
1 moyIS	,712	,172	,547	4,129	,000

a. Variable dépendante : moyIU

Corrélations

		EXP1	moyCF
EXP1	Corrélation de Pearson	1	,344*
	Sig. (bilatérale)		,026
	N	42	42
moyCF	Corrélation de Pearson	,344*	1
	Sig. (bilatérale)	,026	
	N	42	42

*. La corrélation est significative au niveau 0.05 (bilatéral).

Corrélations

		moyIU	moyIS
moyIU	Corrélation de Pearson	1	,547**
	Sig. (bilatérale)		,000
	N	42	42
moyIS	Corrélation de Pearson	,547**	1
	Sig. (bilatérale)	,000	
	N	42	42

Annexe n° 13 : Table du r de Bravais-Pearson*

La table indique la probabilité de faire une erreur (**le risque qu'on prend**) en déclarant l'existence d'une dépendance linéaire entre deux caractères, si le coefficient de corrélation trouvé (calculé) est égal ou dépasse, en valeur absolue, une valeur seuil lue sur la table, c'est à dire c'est la probabilité d'être à l'extérieur de l'intervalle [-s ; +s] et ceci en fonction du nombre de degrés de liberté (d.d.l)

le d.d.l = effectif de la population -2

risque =		10%	5%	2%	1%
ddl =	seuil s				
1		0,9877	0,9969	0,9995	0,9999
2		0,9	0,95	0,98	0,99
3		0,8054	0,8783	0,9343	0,9587
4		0,7293	0,8114	0,8822	0,9172
5		0,6694	0,7545	0,8329	0,8745
6		0,6215	0,7067	0,7887	0,8343
7		0,5822	0,6664	0,7498	0,7977
8		0,5494	0,6319	0,7155	0,7646
9		0,5214	0,6021	0,6851	0,7348
10		0,4973	0,576	0,6581	0,7079
11		0,4762	0,5529	0,6339	0,6835
12		0,4575	0,5324	0,612	0,6614
13		0,4409	0,5139	0,5923	0,6411
14		0,4259	0,4973	0,5742	0,6226
15		0,4124	0,4821	0,5577	0,6055
16		0,4	0,4683	0,5425	0,5897
17		0,3887	0,4555	0,5285	0,5751
18		0,3783	0,4438	0,5155	0,5614
19		0,3687	0,4329	0,5034	0,5487
20		0,3598	0,4227	0,4921	0,5368
25		0,3233	0,3809	0,4451	0,4869
30		0,296	0,3494	0,4093	0,4487
35		0,2746	0,3246	0,381	0,4182
40		0,2573	0,3044	0,3578	0,3932
45		0,2438	0,2875	0,3384	0,3721
50		0,2306	0,2732	0,3218	0,3541
60		0,2108	0,25	0,2948	0,3248
70		0,1954	0,2319	0,2737	0,3017
80		0,1829	0,2172	0,2565	0,283
90		0,1726	0,205	0,2422	0,2673
100		0,1638	0,1946	0,2301	0,254

Exemple :

si l'effectif = 18 donc ddl= **16** .et si le **r calculé dépasse le seuil 0,4683**, lu sur la table la probabilité (le risque pris) est de 0,05. (5%)

le d.d.l c'est l'effectif de la population -2 (ici effectif de la population = 18)

(*) D'après Fisher et Yates, Statistical tables for biological, agricultural, and medical research (Oliver and Boyd, Edinburgh) avec l'aimable autorisation des auteurs et des éditeurs (in : SCHWARTZ 1991, p.294).